

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix –Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEURE

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE D'EBOLOWA

BP : 886 EBOLOWA

DEPARTMENT DE L'INNOVATION DES
TECHNIQUES COMMERCIALES ET DE
L'INDUSTRIALISATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work –Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'
TRAINING COLLEGE OF EBOLOWA

P.O. BOX: 886 EBOLOWA

DEPARTMENT OF INNOVATION
COMMERCIAL TECHNICS AND
INDUSTRIALIZATION

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Professeurs d'Enseignement
Technique de deuxième Grade (DIPET II)

OPTION : Gestion Financière et Comptable

Rédigé et soutenu par :

TEMBA NYAM Hermann Brice

Sous la Direction de :

Dr. SAMBA Michel Cyrille

Chargé de cours à l'Université de Yaoundé II



Année académique 2020-2021

AVERTISSEMENT

L'ENSET n'entend donner aucune caution aux propos exprimés dans ce mémoire. Ils sont de la seule responsabilité de son auteur.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

SOMMAIRE

DEDICACE	iv
REMERCIEMENTS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES ABREVIATIONS	viii
RESUME	ix
INTRODUCTION GENERALE	1
PARTIE I : FONDEMENT THEORIQUE SUR LA CULTURE DE LA CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE,	7
CHAPITRE I : CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : CADRE THEORIQUE	8
SECTION 1 : DEBATS THEORIQUES SUR LA CULTURE DE LA CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE	8
SECTION 2 : LIENS THEORIQUES ENTRE CULTURE DE LA CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE	20
CHAPITRE II : CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : ETAT DES LIEUX AU CAMEROUN	25
SECTION 1 CADRE REGLEMENTAIRE DE LA NORME COMPTABLE OHADA AU CAMEROUN	25
SECTION 2 : PERCEPTION GENERALE DU PHENOMENE DE CORRUPTION	30
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE EMPIRIQUE DE LA RELATION ENTRE LA CULTURE DE LA CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE	40
CHAPITRE III : CADRE D'ANALYSE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	41
SECTION 1 : GENERALITE SUR L'ENTREPRISE PARAPUBLIQUE ET POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE	41
SECTION 2 : METHODE DE COLLECTE DES DONNEES	44

**CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des
entreprises parapubliques au Cameroun**

CHAPITRE IV : RESULTATS, DISCUSSIONS ET IMPLICATIONS MANAGERIALES	50
SECTION I : INFLUENCE DE LA CORRUPTION SUR LA FIABILITE DES ETATS FINANCIERS	50
SECTION 2 : INFLUENCE DE LA PRESERVATION DES PRATIQUES DE LA CORRUPTION SUR LES NORMES COMPTABLES	54
2.1.2 Test de la relation entre osf et sm	55
TABLE DES MATIERES	59

DEDICACE

A
MA FAMILLE

REMERCIEMENTS

Ce mémoire est l'aboutissement de nombreux efforts et de plusieurs sacrifices consentis par une pléthore de personnes qui se sont illustrées par leurs aides et conseils. Il est de notre devoir de rendre hommage à toutes ces personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail. Il s'agit de :

- Mon directeur de mémoire Dr SAMBA Michel Cyrille, pour sa disponibilité, sa rigueur, ses multiples corrections et ses conseils ;
- Tous nos enseignants de l'ENSET D'EBOLOWA, pour les enseignements dispensés et leurs conseils durant notre formation ;
- Au Pr PEGNYEMB pour ses multiples conseils et encadrement
- Monsieur MAWO Pierre pour ses conseils et Ses multiples apports financiers.
- Monsieur et Madame TATGA pour leurs apports financiers, leurs conseils, leurs encouragements, leurs prières.
- Tous les membres des grandes familles, NYAM, NGWEM, BALOGOG et tous mes frères et sœurs qui m'ont aidé à concrétiser ce mémoire, leurs encouragements ont toujours été un important levier de motivation pour moi.
- Tous mes camarades de la promotion pour les échanges d'idées, les encouragements et les bons moments que nous avons traversés ;
- Mes précieux amis pour m'avoir supporté et aidé du début jusqu'à la fin de la rédaction de ce mémoire.
- Toutes les personnes de près ou de loin qui nous ont aidés pour la réalisation de ce mémoire.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Classification proposée par Francis et al. (2004) et Gaio (2010).....	11
Tableau 2 : Synthèse des approches théoriques de l'agence	22
Tableau 3: Variables	49
Tableau 4 : Test Khi2	51
Tableau 5: Test de Khi2	52
Tableau 6 : Mesure symétrique.....	52
Tableau 7 : Matrice de corrélation	53
Tableau 8: Indice KMO et test de Bartletta.....	53
Tableau 9 : Tests du Khi-deux	54
Tableau 10: Tests du Khi-deux.....	55
Tableau 11: Mesures symétriques	55
Tableau 12: Tests du Khi-deux.....	56
Tableau 13 : Mesures symétriques	56
Tableau 14 : Test de Khi-deux	57
Tableau 15 : Mesures symétriques	57
Tableau 16 : Matrice de corrélation.....	57
Tableau 17: Indice KMO et test de Bartletta.....	58

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Représentation du Modèle Principal-Agent-Client	20
Figure 2 : Classement Transparency international 2020 Europe	37
Figure 3 : Classement Transparency international 2020 Afrique	37

**LISTE DES
ABREVIATIONS**

AFD : Agence Française de Développement

ANIF : Agence Nationale d'Investigation Financière

BI : Business International

CDDF : Conseil de discipline budgétaire et financier

CONAC : Commission Anti-corruption

CONSUPE : Contrôle Supérieur de l'Etat

CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

DSF : Déclaration Statistique et Fiscale

ERC : Earnings Response Coefficient

FEICOM : Fonds spécial d'équipement et d'intervention inter communale

ICRG : Indice de Politiqua Risk Services

IPC : Indice de Perception de la Corruption

SM : Situation Matrimoniale

SODECOTON : Société de développement du coton

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation des Droits en Affaires

TCS : Tribunal Criminel Spécial

TI : Transparency International

RESUME

Ce document a pour objectif de montrer l'influence de la culture de la corruption sur la qualité de la comptabilité dans les entreprises parapubliques au Cameroun. Afin d'atteindre cette objectif, nous avons collectés des données à travers une enquête par questionnaire auprès de 25 entreprises parapubliques au Cameroun. Notre méthodologie a dont consisté, en l'analyse descriptive de ces données par un test de régression de Bartlet de manière à déceler l'influence de la culture de corruption sur la qualité comptable dans entreprises parapublique au Cameroun. Globalement, nos résultats indiquent que la culture de la corruption influence négativement la qualité comptable.

Mots clés : culture, qualité, corruption, comptabilité, entreprise parapublique

ABSTRAT

The main objective of our research is to show the influence of the culture of corruption on the quality of accounting in parastatals in Cameroon. In order to achieve this objective, we collected data from 25 public and parastatal companies in Cameroun. Our methodology consisted of a descriptive analysis of the corruption on accounting quality in parastatals in Cameroon. Overall, our results indicate that the culture of corruption negatively influence accounting quality.

Keywourds: culture, quality, corruption, accounting, parastatal companies.

INTRODUCTION GENERALE

1- Contexte et problématique

Les scandales financiers et managériaux qui ont défrayé la chronique des débats au cours de ces deux dernières décennies montrent à suffisance l'épineux problème de vérité comptable pour les parties prenantes. À la suite de ces scandales, la comptabilité, en tant que représentation objective d'une réalité économique s'est retrouvée en manque de légitimité. Elle continue à faire l'objet de toutes les attentions, particulièrement auprès du grand public qui a découvert la fragilité de son impartialité et de son objectivité (Lambert et Sponem, 2003 cité par Kadouamaï S et Fidèle D). De toutes les façons, le défi de l'organisation comptable mis en place au sein de l'entreprise demeure la vérité des chiffres autrement dit l'image fidèle des comptes qui est très souvent asymptotique, compte tenu des objectifs discrétionnaires des dirigeants d'entreprise. Cette information financière et comptable est, selon Bushman et Smith (2001), le produit de la comptabilité financière et des systèmes de reporting externes qui mesurent et diffusent des quantitatives concernant la performance et la situation financière des firmes. Les scandales financiers retentissants en Europe et aux Etats-Unis (Affaire Parmalat, Affaire Worldcom, Affaire Enron...) ont mis sur la sellette la qualité des informations comptables publiées par les entreprises (Djongoué, 2012). Cette situation n'a pas épargné les pays en voie de développement en particulier le Cameroun, plusieurs malversations comptables et financières ont été signalées tant dans les sociétés publiques que privées (NgaNga, 2019). D'après le rapport « Doing Business » (2019) de la Banque Mondiale, le Cameroun connaît un fléchissement de 3 points, de la 163ème à la 166ème sur les 190 pays évalués dans le cadre de la facilité générale des affaires. Le pays occupe actuellement le 36ème rang sur les 54 pays d'Afrique et enregistre le plus grand score en matière de fermeture et de privatisation des entreprises.

Les travaux de Walton (2008) expliquent qu'avec l'internationalisation des grandes places financières, les entreprises peuvent désormais chercher leurs fonds sur plusieurs marchés. Toutefois, sans une information comptable claire et fiable renseignant sur les

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

performances de ces entreprises, ces investisseurs ne pourraient juger des rendements de ces dernières et seraient donc moins tentés d'investir. Dans ce cadre, on pourrait raisonnablement croire qu'une communication financière transparente basée sur un référentiel comptable de haute qualité et reconnue à travers le monde contribuerait à une meilleure valorisation des entreprises.

Face à ce souci de valorisation des entreprises, les pays de l'Union Européenne à travers le règlement CE n°1606/2002 ont décidé d'adopter les normes comptables IAS/IFRS pour des informations de qualité. L'adhésion des grands pays émergents comme le Japon, la Chine, le Brésil, etc., aux normes internationales et l'idée de convergence des normes USGAAP et IFRS (Danjou, 2013) dévoilent largement les enjeux de la comptabilité internationale tant au niveau des pays développés que sur les grandes places financières du monde ainsi que pour les pays émergents et d'Afrique. L'Institut National de la Statistique du Cameroun indique dans son rapport sur le recensement général des entreprises (2009), que plus de 70% des entreprises nationales camerounaises évoluent sans comptes « formels ». Parmi celles-ci, seulement 13% déposent une Déclaration Statistique et Fiscale (DSF). L'Agence Française de Développement (AFD) (2006), soulignait déjà que, 90% des personnes actives au Cameroun sont dans le secteur informel où prédominent les organisations individualisées sans comptabilité formelle.

L'étude de la manipulation des chiffres comptables a été et va continuer à être digne d'intérêt pour les investisseurs, les analystes financiers, les auditeurs, les membres du conseil d'administration, les dirigeants, les régulateurs (McNichols&Stubben, 2018). Une crise de confiance s'installe ainsi entre les dirigeants et les stakeholders de l'entreprise (Douanla, et al., 2019). Qu'il s'agisse de minimisation des produits ou de maximisation artificielle des charges pour cacher la réalité de la situation financière d'une entreprise, le manipulateur use d'artifices aussi sophistiqués que possible pour repousser la détection de la manipulation tout en évitant d'enfreindre la loi.

Les manipulations comptables sont difficiles à détecter car elles se font de façon discrétionnaire. La détection de la manipulation des chiffres comptables a donné lieu à une littérature florissante surtout aux Etats-Unis et en Europe. Cette littérature prend progressivement son encre en Afrique (Simo, 2013 ; Minko, 2016 ; Ngantchou et Elle, 2018 ; Elle, 2018 ; Saha, 2019 et 2020).

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Une des stratégies de publication des résultats comptables consiste à gérer les résultats afin d'atteindre l'objectif d'éviter un résultat négatif, d'éviter la baisse dans les séries de bénéfices et enfin de rejoindre les prévisions des analystes financiers. La manipulation des chiffres comptables liée au besoin psychologique des dirigeants d'atteindre les trois éléments précités. Ainsi, une banque accorde difficilement des prêts lorsque les résultats sont négatifs ; les propriétaires de la firme n'accordent une prime à l'équipe dirigeante que si les résultats comptables dépassent un seuil fixé à l'avance et enfin, les analystes financiers ne recommandent une entreprise à l'achat que si ses bénéfices rejoignent ou s'approchent de leurs estimations consensuelles.

Burgsthaler et Dichev (1997), Degeorges et al (1999) ont mis en évidence que les résultats comptables sont gérés afin de rejoindre les prévisions des analystes financiers. Ce comportement est compatible avec une pratique de manipulation des résultats comptables pour atteindre ou excéder le seuil psychologique que constitue le marché. Cela étant, l'objectif d'excéder les prévisions des analystes financiers peut être atteint de deux manières : soit par une manipulation des résultats à la hausse, soit par l'influence des prévisions des analystes elles-mêmes à la baisse (Vidal, 2010). C'est ainsi que Burgstahler et Eames (1999) ont mis en évidence la manipulation des prévisions des analystes financiers par les dirigeants en prenant comme élément liée à cette manipulation les changements dans les prévisions.

Lorsqu'une entreprise est motivée par la volonté de grandir et d'embrasser l'environnement international, elle est amenée à aller vers des marchés financiers et dans la plupart de ces marchés l'une des conditions est de divulguer un certain nombre d'informations parmi lesquelles les informations comptables. Les investisseurs ont à cœur de savoir que la gestion de l'entreprise est saine et qu'elle présente de bons résultats comptables. Ceci n'est perçu que par les chiffres donnés par le service comptable de l'entreprise. Mais se pose parfois un problème principal-agent dont les aspirations ou les motivations peuvent ne pas être les mêmes. A ce moment, les gestionnaires (agents) peuvent ramer à contre-courant des aspirations des actionnaires (principal).

Les normes comptables IFRS sont des normes conçues dans des pays développés caractérisés par une économie de marché et de grandes entreprises avec une philosophie actionnariale de gouvernance. Ce contexte est à l'opposé de celui de l'espace OHADA qui est caractérisé par une économie d'endettement et constitué à plus de 98% de Petites et

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Moyennes Entreprises (PME) avec une philosophie partenariale de la comptabilité. De même, contrairement à ces espaces où le secteur privé est dominant, dans l'espace OHADA, l'Etat reste le principal moteur de l'économie. Au regard de tout ce qui précède, nous sommes en droit de nous poser la question de savoir : la corruption influence-t-elle la qualité comptable des entreprises parapubliques ? Et de manière spécifique, la corruption influence-t-elle la fiabilité des états financiers ? La préservation des pratiques de corruption en entreprise affecte-t-elle le respect des normes comptables ?

2- Objectifs poursuivis

L'objectif principal de cette étude est de montrer l'influence de la culture de la corruption sur la qualité de la comptabilité dans les entreprises parapubliques au Cameroun. Cet objectif principal se décline en des objectifs spécifiques :

- Objectif 1 : Montrer l'influence de la culture de la corruption sur la fiabilité des états financiers ;
- Objectif 2 : Montrer que la préservation des pratiques de corruption affecte le respect des normes comptables.

3- Hypothèses

Pour mener à bien notre travail, partant des objectifs et de la question centrale, deux hypothèses centrales ont été retenues.

- H1: La culture de la corruption influence négativement sur la fiabilité des états financiers.
- H2 : La préservation des pratiques de corruption affecte négativement le respect des normes comptables

4- Méthodologie

Afin d'expliquer le lien entre la culture de la corruption et la qualité comptable, cette recherche réunit les apports d'une approche qualitative devant nous permettre de vérifier les différentes hypothèses de recherche avancées à partir de notre revue de la littérature et des constats sur les différentes natures de corruption et comptabilité. Afin de mettre à l'épreuve des faits les différentes hypothèses de recherche, un questionnaire est administré auprès de 25 entreprises du secteur public et parapublic. Pour analyser les réponses obtenues, nous faisons recours à différentes techniques d'analyse à savoir les analyses descriptives, les analyses croisées, les tableaux de caractéristiques et cela grâce aux logiciels Excel, Sphinx, Spss, stata

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

5- Revue de la littérature

La corruption est un phénomène omniprésent dans le monde entier (Shleifer et Vishny, 1993). Elle se définit comme un délit de détournement de biens publics par des fonctionnaires à des fins personnelles (RoseAckerman, 1975 ; Shleifer et Vishny, 1993 ; Svenson, 2005). Bien qu'elle prenne plus souvent racine dans les pays en développement, elle existe également dans les pays développés, comme les Etats-Unis. Comme le notent Glaeser et Sakes (2006), entre 1990 et 2002, les procureurs fédéraux ont condamnés plus de 10 000 fonctionnaires pour des actes de corruption officielle.

Les recherches antérieures sur la corruption ont généralement consisté en des études transnationales utilisant des enquêtes d'opinion et ont examiné les causes et les conséquences de la corruption (par exemple, Mauro, 1995 ; La porta et al., 1999). Les études transnationales basées sur des données d'enquêtes ont rencontré des difficultés pour fournir une description précise de la corruption et pour comparer la corruption dans différents pays en raison des différences substantielles entre eux (Miller, 2004).

Il existe une branche émergente de la littérature qui examine l'importance de la culture de la corruption pour expliquer le comportement des individus et des entreprises. Dassetal (2017) émet l'hypothèse qu'il existe une culture de la corruption dans certaines régions des Etats-Unis, dans lesquelles les individus locaux des secteurs publics et privés partagent une croyance commune quant à l'acceptabilité d'adopter des comportements contraires à l'éthique pour des avantages privés. Il constate que les entreprises publiques dont le siège est situé dans des Etats plus corrompus présentent plus une propension à adopter un comportement corrompu. Il examine si les entreprises américaines ayant une culture de corruption élevée sont plus susceptibles de commettre des fautes professionnelles. En maintenant l'individu constant, il montre que la probabilité de s'engager dans une inconduite personnelle augmente lorsque le même individu rejoint une entreprise à forte culture de corruption, par rapport à ce qu'il était dans une entreprise à faible culture de corruption. Smith (2016) démontre que la corruption est plus importante dans les entreprises des régions locales par rapport aux entreprises dans les régions moins corrompues.

Un des principaux courants de la littérature sur la corruption s'est intéressé à la connexion politique (par exemple, Faccio, 2006 ; Faccio et al., 2008 ; Chen et al., 2018b). Ces études utilisent souvent des indicateurs de connexion (par exemple, un actionnaire important, un cadre supérieur ou un directeur) comme mesure de la corruption. Chaney et al (2011)

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

constatent que la qualité des bénéficiaires des entreprises politiquement connectées est sensiblement inférieure à celle des entreprises similaires non connectées.

La corruption généralisée et la lutte du gouvernement chinois contre la corruption ont fourni d'excellentes opportunités pour étudier la corruption. Par exemple, Fanetal, (2008) montre qu'il y a une baisse significative du ratio de levier et du ratio de maturité de la dette des entreprises qui sont liées à des fonctionnaires corrompus. Fan et al (2014) constatent que la mise en œuvre de la lutte contre la corruption réduit le bruit de mesure découlant des transactions commerciales fondées sur la relation et améliore le coefficient de réponse des bénéficiaires. Plusieurs études ont examiné la campagne anti-corruption initiée par le président chinois et ont révélé que la campagne anti-corruption a diminué la consommation et l'importation des produits de luxe, qui sont des vecteurs importants de la corruption, a réduit les dépenses de divertissement et a eu des réactions positives du marché (Griffinetal.,2016 ; Keetal.,2017).

Cependant, certaines études empiriques remettent en question les formes des distributions des résultats comme preuve d'absence et présence de manipulation des chiffres comptables. Elles ne soutiennent pas l'hypothèse que la manipulation des chiffres comptables peut s'expliquer complètement par la discontinuité de la répartition des résultats.

6- Plan de l'étude

Dans le souci de développer au mieux le thème, la structure suivante a été retenue :

Dans le cadre de cette recherche, notre travail comportant deux parties va s'organiser de la manière suivante : la première partie comprend deux chapitres (I &II).

➤ Le premier chapitre est consacré respectivement à une approche théorique de la culture de la corruption et qualité comptable. Dans le second chapitre, nous allons étudier l'état des lieux de la corruption et la qualité comptable.

La deuxième partie sera consacrée quant à elle, à la présentation de la démarche méthodologique et de la présentation de nos résultats et des implications managériales.

➤ Dans le chapitre III, nous présenterons en détail notre méthodologie. Et enfin, le chapitre 4, portera sur l'analyse et l'interprétation de nos résultats, aux implications managériales à la problématique de recherche.

**PARTIE I : FONDEMENT THEORIQUE SUR
LA CULTURE DE LA CORRUPTION ET A
LAQUALITE COMPTABLE,**

L'un des objectifs reconnus de la qualité comptable est de produire des informations comptables de qualité répondant prioritairement aux besoins décisionnels des investisseurs. De nombreuses recherches ont mis en évidence la spécificité des valeurs dominantes chez les gestionnaires publics (Emery & Martin 2010 ; Fortier 2010 ; Hondeghem et Vandenabeele 2005 ; Moore 1995 ; Rondeaux 2006 ; Rouban 2001 ; Perry et al. 2010).

Dans cette première partie, nous essayerons de clarifier le cadre théorique de cette relation en deux chapitres :

- **Chapitre I** : culture de la corruption et qualité comptable : cadre théorique.
- **Chapitre II** : culture de la corruption et qualité comptable : états des lieux au Cameroun.

CHAPITRE I : CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : CADRE THEORIQUE

Le présent document porte sur le lien entre la culture de la corruption et qualité comptable, ce qui a trait aux sociétés parapubliques camerounaises. Ce chapitre s'intéresse en première section à faire un débat théorique sur la culture de la corruption et la qualité comptable et en seconde section nous présenterons les liens théoriques entre la culture de la corruption et la qualité comptable.

SECTION 1 : DEBATS THEORIQUES SUR LA CULTURE DE LA CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE

La notion de qualité comptable n'est que sous-entendu dans la plupart des instructions budgétaires et comptables. La loi de finances a conduit à une exigence renforcée de la qualité comptable, qui peut se définir comme l'objectif de donner une image fidèle, régulière et sincère de la comptabilité publique. Il nous paraît judicieux d'aborder dans un premier temps, les facteurs explicatifs de la qualité comptable(I) et dans un second temps la culture de la corruption sous l'angle théorique (II).

1.1 FACTEURS EXPLICATIFS DE LA QUALITE COMPTABLE

Dans le cadre de notre première sous-section, nous allons nous appesantir sur trois éléments pour essayer de comprendre la notion qualité comptable en l'occurrence : les critères, les rôles et les mesures de la qualité comptable.

1.1.1 Critères de la qualité comptable

Une présentation objective de la situation patrimoniale et financière d'une entreprise implique le respect d'un certain nombre de critères tels que :

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

- **La régularité** : c'est-à-dire la conformité à la réglementation en vigueur des opérations financières conduisant à des enregistrements comptables impliquant des sous critères (la réalité, la justification et la bonne information).
- **La sincérité** : qui consiste à l'application sincère des règles enfin de traduire les connaissances que les responsables de l'établissement des comptes ont de la réalité et de l'importance relative des éléments comptabilisés.
- **L'exactitude** : c'est-à-dire la correcte évaluation chiffrée des actifs et des passifs enregistrés dans la comptabilité.
- **L'exhaustivité** : c'est un principe par lequel l'enregistrement comptable doit détailler la totalité des droits et des obligations de l'entité, et ce, sans contradiction d'aucune sorte entre eux.
- **La bonne imputation** : c'est le principe selon lequel les droits et obligations de l'entité sont imputés à la subdivision adéquate du plan de compte.

1.1.2. Rôles de la qualité comptable

- La qualité comptable doit permettre à la comptabilité publique d'être à la fois : un vecteur d'information, un outil de gestion et un support de contrôle.
- En tant que vecteur d'information, la comptabilité doit exprimer sous forme chiffrée des flux économiques et patrimoniaux et décrire leur survenance. Cette information, consolidée et transparente, permet d'effectuer un bilan de la situation financière et patrimoniale des organismes ainsi audités. Dans ce contexte, la qualité comptable résulte de la rigueur de chaque écriture et des acteurs qui y contribuent.
- En tant qu'outil de gestion, la comptabilité permet d'effectuer un pilotage dans la conduite des finances publiques. Elle permet de prendre des décisions de gestion et d'effectuer une analyse des coûts. Dans ce contexte, la qualité comptable est ce qui permet d'assurer une analyse fiable de la performance et d'élaborer les bons indicateurs de gestion.
- En tant que support de contrôle, la qualité comptable doit permettre de recenser et de valoriser les actifs pour assurer leur protection, et de détecter toutes discordances entre la comptabilité et la consistance matérielle de certains actifs ou passifs. Dans ce contexte, la qualité comptable offre une fiabilisation et une sécurisation des procédures qui permettent au décideur de mieux connaître, gérer et préserver le patrimoine de l'entreprise.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

1.1.3. Mesure de la qualité comptable

Certaines études n'ont recours qu'à un seul critère de mesure de la qualité comptable. Par exemple, Ciftci (2010) a recours au coefficient de réponse. Le coefficient de réponse du bénéfice désigné dans la littérature par le terme EarningsResponse Coefficient (ERC) constitue une mesure du contenu informatif ou de la pertinence (value relevance) du bénéfice comptable pour le marché. Il appréhende l'effet d'une unité de résultat comptable sur les rendements boursiers, c'est-à-dire l'association entre le rendement boursier autour de l'annonce du résultat et le résultat non-attendu (unexpectedearnings).

Cependant, dans la plupart des travaux, la qualité comptable est perçue comme un concept multidimensionnel, comme le souligne Gaio (2010). Cet auteur, s'appuyant sur Francis et al. (2004), met en œuvre sept mesures regroupées en deux catégories, selon que les attributs du résultat sont fondés sur la comptabilité ou sur des données de marché (cf. tableau1).

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Tableau 1 : Classification proposée par Francis et al. (2004) et Gaio (2010)

Attributs du résultat fondé sur la comptabilité	Mesure 1 : Relation entre les accumulations et les flux de trésorerie : qualité des accumulations (accrualsquality).	
	Mesures 2 à 4 : fondées sur les caractéristiques temporelles des résultats (time-seriesproperties of earnings)	Persistence des résultats (earningspersistence) Prédictibilité des résultats (earningspredictability) Lissage des résultats (earningssmoothness)
Attributs du résultat fondés sur le marché	Mesure 5 : mesure de l'utilité informationnelle des résultats (value relevance of earnings) en tant que combinaison de deux qualités désirables des résultats : pertinence (relevance) et fiabilité (reliability).	
	Mesures 6 et 7 : Evaluer dans quelle mesure le résultat comptable est proche du résultat économique (mesuré par les rendements boursiers	-earnings time liness (ponctualité/actualité des résultats) -earningsconservatism (conservatisme des résultats)

Source : Francis et al (2004) et Gaio (2010)

Dans la même lancée, Barth et al. (2008) mesurent la qualité comptable à l'aide de trois critères : (1) gestion des résultats (earnings management), (2) reconnaissance des pertes (timelyloss recognition) et (3) pertinence de l'information (value relevance).

1.1.4. Les concepts de l'information comptable et financière dans le système de gestion

Les documents contenant les informations comptables sont la base fondamentale de l'analyse financière. Les systèmes comptables sont tous organisés autour de la distinction de deux documents principaux : le compte de résultat et le bilan auquel le système comptable OHADA ajoute le tableau des flux de trésorerie et les notes annexes. La production de l'information financière nécessite de prendre en considération trois contraintes : les liens entre la comptabilité et les notions financières, les facteurs de contingence de l'analyse financière et la rationalité du processus de production.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Il est aussi important de préciser que, pour être incontournable dans l'utilisation par les décideurs, l'ICF devrait requérir les normes de qualité suivante : la pertinence, la fiabilité, l'intelligibilité, la comparabilité, etc.

Pour Menard (1976), la gestion est un système et le système de gestion transforme les objectifs en directives. C'est un ensemble de règles, de procédures et de moyens qui permet d'appliquer des méthodes à un organisme pour réaliser certains objectifs. C'est le système de gestion qui pilote le système physique. Le système de gestion se décompose en départements représentés dans un organigramme. Selon le collège scientifique de la FNEGE6 lors de son classement des revues scientifiques en sciences de gestion (édition juin 2013), les disciplines qui orientent la gestion des entreprises sont regroupées en treize rubriques.

En ce qui concerne l'efficacité du système de gestion, Churchman (1984) apporte un commentaire avisé de la notion d'efficacité dans le domaine des systèmes. Pour lui, *« il semble que tout gestionnaire de système ait un objectif suprême : l'efficacité du fonctionnement du système, c'est-à-dire un objectif de réduction des coûts. Un gestionnaire tant soit peu vigilant surveille son système et identifie les points de gaspillage exagérés ; si c'est un bon gestionnaire, il fait de son mieux pour éliminer ces gaspillages dans le but de réduire les coûts totaux de fonctionnement du système »*. Quant à Debruyne (2013), de plus en plus *« la performance se mesure en termes d'efficacité, évaluée sous un angle empirique comparatif »*.

➤ **Caractéristiques d'appréciation de la qualité de l'ICF dans la gestion de l'entreprise**

Selon Lecomte (1993), la qualité de l'ICF dépend étroitement de la qualité du processus de production. Les professionnels comptables développent des systèmes de suivi et de traitement des données de base, de l'enregistrement des opérations et de l'établissement des comptes annuels. D'où l'aboutissement à de nombreuses expériences et propositions de démarche d'évaluation des processus comptables, afin d'améliorer la qualité de l'ICF produite.

Michaïlesco (1997, 2009) analyse quatre principales caractéristiques de qualité par rapport à l'ICF. La pertinence est la capacité d'une information à influencer les décisions des utilisateurs, en leur permettant soit d'évaluer les événements passés, présents et futurs, soit de confirmer ou de corriger leurs évaluations passées. La fiabilité repose sur l'absence de biais ou d'erreur notable dans l'information communiquée et la représentation de la réalité. Cette

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

représentation fidèle dépend de la validité et de l'absence d'erreur dans la description, de la recherche de la substance, de la vérifiabilité, de l'objectivité, de la prudence, de l'exhaustivité, etc.

Il s'agit là des caractéristiques qualitatives attendues de l'ICF selon la norme américaine. Certes, la normalisation française définit comme caractéristiques de l'ICF: l'objectivité, la vérifiabilité, la régularité, l'exhaustivité, la prudence, la cohérence; mais, ces différents caractères se trouvent déjà intégrés dans les qualités requises par la normalisation américaine.

1.2. MECANISMES A L'ORIGINE DE LA CORRUPTION

Le mot corruption semble rebelle à une définition rigoureuse et apparemment, les auteurs qui l'emploient, ne partent pas toujours du même point de vue.

La corruption est un phénomène qui ne découle pas d'hier, il est très ancien. Pour marquer cette ancienneté, on va voir les notions classiques. En effet, la corruption a été définie jadis comme un concept philosophique et politique et elle avait un sens beaucoup large qu'aujourd'hui. Ainsi Platon, Aristote, Thucydide et Machiavel (Johnston M., 1996) ont utilisé le terme pour désigner, non pas tous les actes de certains individus, mais la santé morale de la société tout entière. Il est à noter également que la définition classique du mot ne laisse aucun doute sur le poids de la dimension morale dans son utilisation : « *perversion ou destruction de l'intégrité dans l'accomplissement de son devoir, par des pots-de-vin, des faveurs.* » (Cartier-Bresson J., 1992).

Cette notion classique et assez générale ne s'applique peut-être pas aujourd'hui à cause de la complexité des institutions gouvernementales et la différenciation des groupes sociaux et de leurs programmes. C'est la raison pour laquelle il n'y a plus de raison pour juger la corruption d'un ordre politique tout entier. En effet, la corruption désigne aujourd'hui, pour la plupart des analystes, les actes bien précis des individus bien précis ; ceux qui occupent les fonctions publiques et ceux qui cherchent à les influencer (selon certaines définitions). On peut classer ces définitions selon celles procédant d'une classification des comportements et selon la relation principal-agent-client (Johnston M., 1996).

1.2.1. Grille de lecture théorique

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Les progrès réalisés dans la compréhension des mécanismes à l'origine de la corruption doivent beaucoup à la communication permanente entre la théorie et l'évaluation empirique qui lui est consacrée. L'objectif de cette section n'est pas de présenter en détails les modèles représentant différentes situations de corruption, mais plutôt de donner un cadre théorique à notre analyse. Cette présentation nous permettra de décrire les agents économiques en jeu, leurs interactions et leurs motivations à s'engager dans une relation corruptive.

Le contrat de délégation est à l'origine de la corruption. Par ce contrat, le principal (l'Etat, l'administration) délègue à l'agent l'exécution d'une tâche. Plusieurs éléments sont nécessaires pour que ce contrat de délégation permette l'émergence de la corruption. Premièrement, l'exécution de cette tâche doit affecter le « revenu des clients », entreprises ou citoyens, de telle sorte qu'ils soient amenés (plus ou moins volontairement) à vouloir influencer sur le comportement de l'agent public dans le but, par exemple, d'obtenir un traitement de faveur, d'accélérer les procédures administratives, ou encore de contourner les lois et les réglementations. Deuxièmement, la tâche du fonctionnaire et les règles qu'il doit respecter ne doivent pas être clairement définies. En d'autres termes, il faut que l'agent public dispose d'un pouvoir discrétionnaire. Ce dernier peut avoir plusieurs origines comme par exemple, l'absence de règles encadrant les fonctions de l'agent, le fait que ses décisions soient fondées sur une information subjective ou privée de l'agent ou encore que les règles encadrant ses fonctions ne soient pas cohérentes ou permettent différents délais de décision. Enfin, il faut que les instruments d'incitation dont le principal dispose, tels que la rémunération de l'agent et son contrôle, ne permettent pas de réconcilier les intérêts divergents du principal et de l'agent. Par exemple, il n'est pas possible de mettre en œuvre un schéma de rémunération contingent (rémunération à la tâche) ou un salaire d'efficacité égale à l'espérance de gains associée à la corruption, susceptible d'empêcher la corruption.

1.2.2. L'influence de la détection et de la sanction

Le contrôle et la sanction font partie des instruments dont dispose le principal pour contraindre l'agent à servir ses intérêts. Peu d'études vérifient empiriquement l'impact du coût de détection sur le comportement de corruption des individus. De nombreux travaux soulignent en revanche que ce n'est pas tant l'existence de dispositifs de contrôle et les sanctions prévues par la loi que leur efficacité et leur crédibilité qui influent sur le comportement de corruption. En effet, il est rare que les faits de corruption soient entièrement

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

détectés par les mécanismes de contrôles internes de l'administration, à cause de l'inefficacité des procédures internes et/ ou de la collusion entre les contrôleurs et les agents publics corrompus. Il est envisageable, par exemple, qu'un fonctionnaire corrompu partage ses pots-de-vin avec ses supérieurs et ses collègues en échange de leur silence. Ces mécanismes de mutualisation des bénéfices de la corruption, rendant totalement inefficaces les procédures de contrôle, et sont d'ailleurs largement documentés dans la littérature anthropologique pour les pays d'Afrique de l'Ouest.

Toutefois, des mécanismes de contrôle externe à l'administration peuvent s'avérer efficaces pour lutter contre la corruption. Par exemple, il est communément considéré qu'une presse libre et indépendante peut, avec d'autres agences, être un élément important du processus de détection et de sanction des activités corruptives. Plusieurs travaux étudiant, au niveau des pays, la relation entre liberté de la presse et corruption corroborent cette relation. Ahrend (2002), Brunetti et Weder (2003) et Chowdhury (2004) montrent que de faibles niveaux de liberté de la presse sont associés à de hauts niveaux de corruption.

1.2.3 Coût moral

La théorie des incitations suggère que la corruption dépend de l'aversion pour l'illégalité du corrupteur et de l'agent public. Plusieurs éléments influençant le coût moral de la corruption ont été avancés dans la littérature : la culture, la religion, le genre, la classe sociale ou encore la réputation. L'argument culturaliste est certainement celui qui revient le plus fréquemment dans la littérature sur les origines de la corruption. Il suppose que les spécificités culturelles des sociétés expliquent la prévalence de la corruption (Nye, 1967). Ainsi, un certain nombre d'études avancent la thèse que l'importance de la corruption en Afrique est liée aux spécificités culturelles de ce continent.

La religion est souvent présentée comme un élément influant le coût moral de la corruption. En effet, elle pourrait affecter de deux manières le coût perçu des actes corrompus. Souvent, il est argué que la religion conditionne l'attitude des individus vis-à-vis de la hiérarchie. Lorsque les religions dites « hiérarchiques » comme les religions catholique, orthodoxe ou musulmane dominant, les contestations de l'autorité seraient plus rares que dans les pays où la religion dominante est plus égalitaire et plus individualiste, comme par exemple le protestantisme. La Porta et alii (1997) montrent que les religions « hiérarchiques » sont corrélées aux niveaux perçus de corruption. Les tests empiriques de Treisman (2000) mettent

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

en évidence que plus la proportion de protestants dans la population d'un pays est importante, moins celui-ci est perçu comme corrompu.

1.2.4. Les bénéfices attendus

La corruption dépend des gains qu'en attendent le corrupteur et l'agent public. Pour l'agent public, le gain de la corruption est le pot-de-vin qu'il va recevoir. Pour le corrupteur, il s'agit des avantages (traitement de faveur, accélération des procédures administratives, ou encore de contournement des lois et des réglementations) qu'il espère obtenir en versant un pot-de-vin. Dans les deux cas, la théorie des incitations suggère que la corruption est d'autant plus répandue que le bénéfice attendu est élevé. Empiriquement, l'impact du montant des pots-de-vin sur le comportement de corruption des fonctionnaires est peu documenté. En revanche, les bénéfices de la corruption pour le corrupteur ont fait l'objet d'un intense débat dans la littérature économique.

1.3 CULTURE ET MESURE DE LA CORRUPTION

Dans cette sous-section, il est question d'élaborer un débat théorique sur la culture de la corruption. Pour cela, nous allons évoquer une multitude de définitions de la corruption de divers auteurs et organismes, ensuite les déterminants fondamentaux et pratiques de la corruption.

1.3.1 Culture de la corruption sous l'angle théorique

La corruption est un comportement plein de connotations morales, sociales et politiques. Il se manifeste à travers des formes distinguées, dont les principales seront présentées comme suivant :

➤ *La corruption et la recherche de rente*

L'économie néoclassique analyse la corruption au niveau des comportements individuels en termes de recherche de rente (rent seeking). Cette théorie est consacrée à l'analyse des activités menées dans le but d'influencer la décision publique ou de se mettre en position d'en tirer parti. L'existence de rentes est liée à des distorsions de marché. C'est d'abord l'Etat qui, en maintenant des monopoles artificiels, crée des opportunités de rentes. La corruption n'est alors que l'une des modalités d'affectation de ces rentes. D'où « *la corruption, comme recherche de rente, est un facteur d'inefficience économique, elle participe d'une mauvaise allocation des ressources (ou affectation des revenus), génère des inégalités et de la pauvreté.*

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Dans ce sens, les distorsions de marché sont considérées comme à la fois causes et conséquences de la corruption » (Talahite Fatiha, 2006).

La recherche de rente menée en amont (primaire) vise à obtenir qu'une mesure particulière aux conséquences redistributives favorables soit prise. Opérant en aval (secondaire), elle consiste à essayer d'être parmi les bénéficiaires d'une action publique donnée.

➤ *La corruption politique*

C'est la corruption des hauts fonctionnaires et dirigeants politiques. Elle prend sa source dans les grands programmes publics ou dans la présentation et le support de lois votées par les assemblées ; ces lois étant mises en œuvre ultérieurement par les administrations. Cette forme de corruption trouve son expansion dans les structures électorales de la vie parlementaire toujours plus coûteuse. Dans les régimes parlementaires, le système de représentation est fondé sur la délégation du pouvoir. Les hommes politiques cherchent à maximiser leur support politique, c'est-à-dire le nombre de voix en leur faveur aux élections, et les électeurs sont amoraux dans le sens où ils n'ont aucun, à priori, et n'utilisent pas forcément l'information disponible (bilan de la politique passée, réalisation des engagements) et ils sont prêts à vendre leur voix (Cartier-Breson J., 1992).

➤ *La corruption administrative :*

Cette forme de corruption abandonne le terrain directement lié aux systèmes politiques et électoraux (adoption des lois), pour se focaliser sur les pratiques et motivations de la corruption des fonctionnaires de l'administration. Les opportunités viennent de la mise en application des lois. Celle-ci peut être soit accélérée, soit bloquée. Dans cette forme de corruption, des types de cas peuvent être envisagés.

La création d'un service public ouvert à tous entraîne, par hypothèse, une hausse permanente de la demande de ce service, supérieur à l'évolution de l'offre. Il s'ensuit la création d'une file d'attente. Un réaménagement de la gestion de la file devient indispensable. Ce réaménagement peut s'opérer de façon légale ou illégale (corruption).

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Certaines administrations possèdent une fonction les obligeant à passer des contrats de marchés publics. Le fonctionnaire choisit la firme qui remplit au mieux les conditions imposées par le gouvernement. C'est ainsi qu'interviennent les paiements corrompus pour l'appropriation de ces marchés publics.

➤ *Trafic d'influence*

« *Le trafic d'influence est un délit qui consiste à recevoir des dons (argent, biens) pour favoriser les intérêts d'une personne physique ou morale auprès des pouvoirs publics. C'est une forme de corruption* ».

L'objet nouveau c'est que le trafic d'influence n'est plus l'accomplissement d'un acte relevant d'une personne exerçant une fonction publique ou privée déterminée, mais bien l'exercice par celle-ci de son influence au profit d'une autre personne. Le trafic d'influence est cependant une forme de corruption complexe dans la mesure où elle n'est pas seulement bilatérale (corrupteur, corrompu), mais trilatérale également dans sa finalité. Le trafic d'influence se présente ainsi comme une corruption indirecte ou au second degré.

➤ *Techniques de causalité*

On entend par techniques de causalité, les moyens par lesquels la corruption est provoquée. La pratique de charité, contribution à une association de bien faisances (bine volent), création d'une subvention, ne relèvent pas véritablement de la corruption.

Même le pourboire n'est pas un acte de corruption en soi, mais une manifestation de bonté ; dans ces cas les techniques sont neutres. Mais, ils peuvent être encore appliqués pour causer la corruption : l'attitude d'amitié ou de bienveillance qui accompagne un don présuppose la même attitude chez la partie recevant le don. Donc la corruption peut s'installer dans le cadre de cette amitié et attitude sympathique.

1.3.2 **Mesure de la corruption**

La corruption est une variable qualitative, c'est très difficile à mesurer à cause de sa nature. Cette difficulté empêche de donner la classification précise des pays suivant leur degré relatif de corruption. En effet, l'approche de la banque mondiale lors de l'élaboration de leurs indices de prédictibilité de la corruption et le rapport sur le développement dans le

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

monde 1997 a utilisé le terme (COREXT) et (IPC) est l'indice de perception de corruption utilisé par la Transparence Internationale et autres organisations ont utilisé des indices de corruption.

- Indice de Perception de la corruption de la Transparence Internationale
- Indice de Perception de la corruption du Business International

Le business International (BI) est une organisation internationale commerciale qui produit plusieurs indices institutionnels. L'indice (BI) indique le degré auquel les transactions commerciales impliquent la corruption et les paiements douteux. Il se base sur l'évolution des experts et non sur les enquêtes. Le BI adopte la même méthodologie utilisée par la TI dans les classements des pays.

L'IPC qui définit la corruption comme l'abus d'une charge publique à des fins d'enrichissement concentre son attention sur la corruption dans le secteur public.

- Indice de Politiqua Risk Services

Dans ce cas, l'indice de Politiqua Risk Services (ICRG) est compris entre 0 (plus corrompus) et 6 (moins corrompus). Selon la Transparence Internationale, la corruption consiste en l'abus d'un pouvoir reçu en délégation à des fins privées. Cette définition permet de séparer les éléments constitutifs de la corruption à savoir l'abus de pouvoir, le pouvoir obtenu en délégation. C'est pour cela que la Transparence Internationale utilise cette définition suivante : « *L'abus du pouvoir est à finalité d'enrichissement personnel* ».

Contrôle de la corruption selon les Indicateurs de gouvernance dans le monde

Le contrôle de la corruption est un indicateur institutionnel (de gouvernance) élaboré par Daniel Kaufmann, AartKraay et Massimo Mastruzzi (2005) et avec plus de sources que les autres indices de la TI ou de PRSG10.

L'indicateur de la Banque Mondiale utilise les données mesurant aussi bien l'incidence de la corruption en général, que de la petite corruption ou encore de la main mise sur l'Etat. Les travaux de Daniel Kaufmann, AartKraay et Massimo Mastruzzi restent, dans la création des indicateurs de gouvernance comme le contrôle de corruption, parmi les références pratiques applicables.

SECTION 2 : LIENS THEORIQUES ENTRE CULTURE DE LA CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE

Dans cette section, il est question pour nous de faire un lien entre nos deux variables en l'occurrence la culture de la corruption et la qualité comptable. Pour ce faire, nous allons mettre en évidence quelques théories.

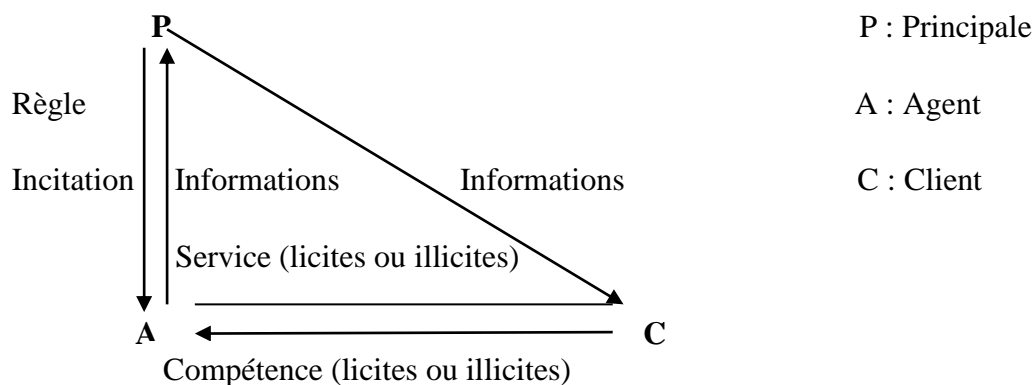
2.1. FONDEMENTS THEORIQUES DE LA CORRUPTION

Les analyses des comportements de corruption par la littérature économique contemporaine se fondent en majeure partie sur les éclairages apportés par la théorie de l'agence qui apparaît historiquement comme le premier cadre de compréhension de la corruption. Cependant, certains auteurs ont pu mettre en exergue des dépassements à la théorie de l'agence, offrant ainsi de nouvelles fenêtres d'observation des transactions de corruption qu'il est tout aussi intéressant de scruter.

2.1.1. La théorie de l'agence

Le modèle d'agence, élaboré en 1970 par Georges Akerloff, se présente comme un cadre d'analyse des relations de délégation de pouvoir dans les organisations. De manière classique, le modèle d'agence simplifie la complexité des relations qui peut se dégager d'une situation de délégation de compétence pour la fourniture d'un bien ou d'un service. En effet, la représentation des relations de pouvoir dans les organisations en charge de la fourniture des biens et services, met en exergue trois acteurs dont les interactions peuvent se schématiser d'après la figure suivante.

Représentation du Modèle Principal-Agent-Client



SOURCE : Nabil Aman NdikeuNjoya

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

➤ Le principal : il peut être assimilé au détenteur initial de pouvoir, amené à déléguer ledit pouvoir à un agent agissant en son nom. Le principal dispose théoriquement d'outils d'incitations pour faire agir l'agent dans le sens voulu et ce dernier est censé lui rendre compte des actes posés en délégation de pouvoir. La nature du principal peut changer suivant les contextes et les types de corruption. Ainsi, dans les systèmes démocratiques et les cas de corruption politique, le peuple (l'électorat) agit en tant que principal, donnant mandat par voie d'élection à un agent qui le représente dans les chambres parlementaires ou les instances locales (députés, maire). Par ailleurs, dans les cas de corruption bureaucratique, un haut fonctionnaire détenteur d'attributions est considéré comme principal lorsqu'il délègue ses attributions à un fonctionnaire en sous-ordre, considéré ici comme l'agent.

➤ L'agent : il représente l'entité chargée de mettre en application les instructions reçues du principal et ce vis-à-vis de tiers. A cet effet, il reçoit une délégation de compétence de la part du principal.

➤ Le client : il est le destinataire des actes pris par le principal ou l'agent, très souvent représenté dans les cas de corruption par l'utilisateur du service public. Banfield (1975) est le premier à utiliser le modèle d'agence pour expliquer la corruption des organisations publiques. En considérant le cas particulier d'une délégation de pouvoir au sein d'une administration publique, le modèle principal-agent-client explique l'inefficience de certaines administrations publiques par l'asymétrie informationnelle qui prévaut dans les relations entre les trois acteurs du modèle (Lafay, 1990). Rappelons à cet effet que l'économie de l'information met en exergue deux problèmes fondamentaux d'asymétrie informationnelle à savoir : la sélection adverse (anti-sélection) et l'aléa moral.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Tableau 2 : Synthèse des approches théoriques de l'agence

Différents courants	Contenu explicatif	Auteurs de référence
La théorie normative de l'agence	Encore appelée modèle du « Principal-Agent », elle s'intéresse aux formes des contrats optimaux établis entre ces deux parties. En particulier, la théorie s'attache à modéliser certaines variables explicatives de la forme des contrats telles que la structure des préférences des parties prenantes au contrat, la nature de l'incertitude ou la structure informative de l'environnement.	Jensen (1983) ; Baiman (1990).
La théorie de l'économie des coûts de transaction	Remettant en cause plusieurs postulats de la théorie économique classique, elle utilise la notion de rationalité limitée, c'est-à-dire que les individus ont une capacité limitée d'acquisition et de traitement de l'information. Aussi, l'incertitude de l'environnement, d'une part, et l'opportunisme des acteurs, d'autre part, mènent à des problèmes d'asymétrie informationnelle.	Williamson (1975)
La théorie politico-contractuelle de l'agence	Encore appelée « modèle de Rochester », elle cherche à expliquer certaines formes organisationnelles et certains types de contrats et phénomènes observés. Elle a été reprise en comptabilité financière vers les années 1986	Jensen et Meckling (1976) ; Watts et Zimmerman (1986) ; Charreaux(1987) ;
La théorie politico contractuelle de la comptabilité		

Source : Synthèse de Dr. Gervais Félix MINKO

2.1.2. La théorie positive de la comptabilité

Selon la théorie positive de la comptabilité, les dirigeants de sociétés optent pour des procédures comptables soit de façon efficiente, dans le but de maximiser la richesse des actionnaires, soit de façon opportuniste pour maximiser leur propre richesse. Pour Cormier et Magnan (1995), « la gestion stratégique des résultats peut se définir comme une intervention de la part de la direction d'une firme dans le processus de présentation de l'information financière en vue d'obtenir un gain au détriment d'autres parties ». Le sens de la gestion dépend alors des contrats implicites ou explicites qui lient la société et ses dirigeants. Cette théorie explique les choix en matière de politique comptable à partir de l'hypothèse selon

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

laquelle ils sont guidés par un objectif de maximisation de l'utilité, que ce soit celle des actionnaires ou celle des dirigeants (Raffournier, 1990). Ces choix comptables résultent des relations d'agence qui existent au niveau de chaque entreprise. La part relative du comportement efficient des dirigeants par rapport aux procédures opportunistes sera fonction du niveau de contrôle qui est exercé sur ces derniers par les différents mécanismes disciplinaires (Christie et Zimmerman, 1994).

Ces mécanismes sont notamment le conseil d'administration, le marché du contrôle ou celui des équipes dirigeantes. En intégrant la théorie de l'agence et la théorie des coûts politiques, la recherche positive a ainsi mis en évidence le fait que les choix comptables étaient plus motivés par des comportements opportunistes que par le seul désir « *de donner une image fidèle* » (Dumontier et Raffournier, 1999).

2.2. LES ACTIONS DE LA MANIFESTATION DE LA CORRUPTION

Comme on le constate, pour commettre le délit de fraude fiscale, il ya différentes sortes d'actions. Et d'après nous, la diversité des moyens n'a pas d'importance dans la réalisation de l'infraction, car ils aboutissent au même résultat.

C'est la raison pour laquelle nous employons le mot " délit" au singulier, car nous considérons que les actions ne constituent pas en elles-mêmes des infractions autonomes, mais qu'il n'y a qu'un seul délit de fraude réalisable par différents moyens. Nous pouvons ainsi avoir le fait de :

2.2.1. Tenir deux livres séparés

La tenue de deux livres consiste à faire figurer les opérations qui devraient être dans les livres obligatoires, d'après cette loi, dans d'autres livres ou documents, de façon à diminuer l'assiette de l'impôt. Seulement, les opérations qui seront marquées dans les seconds livres devront être de celles qui prendraient place dans les registres officiels, obligatoire. Et de surcroit, elles devront être la cause d'une diminution de l'assiette. D'autre part, il n'est pas obligatoirement nécessaire de tenir des livres officiels pour accomplir cet acte, on peut tout aussi bien remarquer les opérations qu'on ne fait pas passer dans les registres officiels sur des documents séparés.

2.2.2. Etablir de faux documents ou des documents dont le contenu est trompeur

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

On attend par documents dont le contenu est trompeur des documents non falsifiés matériellement mais dont les noms, lieux, dates etc... ont été initialement préparés de façon inexacte. On appelle cette sorte de falsification, falsification morale. Par contre, de faux documents sont des documents qui ont été falsifiés matériellement.

- Falsifier les écritures des livres dont la tenue est obligatoire d'après les lois de finances ou bien établir des comptes à des noms fictifs, ou bien accomplir toute sorte de fraude de comptabilité. Il apparait trois actions dans cet alinéa : falsifier les écritures des livres ; établir des comptes à des noms fictifs (c'est-à-dire débiteur ou créateur des personnes inexistantes) ; accomplir toutes sortes de fraude de comptabilité.

L'importance dans la fraude de comptabilité n'est pas que celle-ci soit contraire aux méthodes mais qu'un abaissement de l'assiette s'en suive.

2.2.3. Détruire les pages des livres dont la tenue est obligatoire d'après les lois fiscales et en substituer d'autres ou bien n'en substituer aucune

On entend par la destruction des pages, une destruction matérielle de celle-ci. Nous participons au point de vue suivant lequel, rendre complètement illisible les écritures se trouvant sur la page, ne constitue pas une destruction de celle-ci mais une falsification. La substitution d'une nouvelle page à la place de celle qui a été détruite ne joue pas dans la réalisation de l'infraction.

En somme, arrivé au terme de notre chapitre premier qui est segmenté en deux sections dans lesquelles nous avons présenté respectivement l'approche théorique de la culture de la corruption et de la qualité comptable à travers divers éléments. Ensuite, nous avons abordé le cadre conceptuel de la qualité comptable dans lequel nous nous sommes intéressés à ce concept dans sa généralité et nous avons clos cette deuxième section en évoquant des notions telles que l'information comptable et financière qui sont des éléments indispensables de la qualité comptable. A la suite de ce chapitre, nous allons présenter l'état des lieux du fléau de corruption sur la qualité comptable au Cameroun.

CHAPITRE II : CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : ETAT DES LIEUX AU CAMEROUN

Auparavant, le tissu économique camerounais était caractérisé par la prépondérance des grandes entités (entités publiques) dont le capital était entièrement détenu par l'Etat. Mais avec la connaissance de nombreux scandales financiers par ces entreprises, la tendance s'est inversée donnant lieu à la privatisation de ces entités (entités parapubliques). Dans ce chapitre, il est question de présenter la cadre réglementaire de la norme comptable au Cameroun (section 1) et l'influence de la corruption sur la qualité comptable (section 2).

SECTION 1 CADRE REGLEMENTAIRE DE LA NORME COMPTABLE OHADA AU CAMEROUN

Au Cameroun, le cadre légal et réglementaire en matière d'audit dans les entreprises est constitué pour l'essentiel par le droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique de l'OHADA du 17Avril 1997. A ce droit OHADA, s'ajoutent le droit boursier de la CEMAC et la loi N°2017/010 du 12juillet2017 portant statut général des établissements publics, (Sangue fotso, 2014).

Les normes comptables sont des règles de comptabilité qui visent à l'amélioration des méthodes de tenue comptable et à la meilleure compréhension des comptabilités et de leur contrôle. Les normes comptables comportent des principes, des règles et des méthodes intégrées dans un référentiel comptable. Dans cette section, nous allons présenter dans un premier temps, le cadre réglementaire de la norme comptable OHADA dans les entreprises et dans un second temps, la comptabilité comme un outil de gestion et de contrôle.

1.1. CADRE REGLEMENTAIRE REGISSANT LES NORMES COMPTABLES AU SEIN DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES AU CAMEROUN

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Suite à la nouvelle réforme du SYSCOHADA, nous avons trouvé judicieux, dans le cadre de cette partie de notre travail, de mettre en évidence, d'un côté, les dispositions légales OHADA et d'un autre côté, la loi portant statut général des établissements publics et parapublics ainsi que les principes comptables et leur application.

1.1.1 La loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics

La loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 promulguée par le président de la République et dont la teneur fixe le statut général des établissements publics. Selon l'alinéa 1 de l'article 2 de cette loi, celle-ci s'applique aux établissements publics dont les formes peuvent être, soit un établissement public à caractère administratif, soit un établissement public à caractère économique et financier, soit un établissement public à caractère spécial, etc. Selon l'alinéa 1 de l'article 50 de ladite loi, les établissements publics tiennent trois (03) types de comptabilité, en l'occurrence une comptabilité budgétaire des recettes et des dépenses, une comptabilité générale et une comptabilité analytique. Conformément aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 7 de cette loi, la tutelle financière a pour mission de s'assurer que les opérations de gestion à incidence financière sont conformes à la législation et à la réglementation sur les finances publiques et doit, a posteriori examiner les comptes de l'établissement en question. Il est régi également dans cette loi, article 56 plus précisément qu'un contrôleur financier spécialisé et un agent comptable nommés auprès d'un établissement public, exercent leurs missions conformément aux lois et règlements.

1.1.2. Les dispositions légales OHADA et la loi n°99/16

Après l'adoption de l'acte uniforme du 26 janvier 2017 relatif au droit comptable et à l'information financière, le conseil des ministres a pris, en date du 08 juin 2017, le règlement portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

Ce règlement vise à harmoniser les pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les Etats membres de l'OHADA. L'article 2 du présent règlement couvre les harmonisations suivantes :

- Les normes professionnelles ;
- Les guides pratiques d'application des normes professionnelles ;
- Le code des professionnels de la comptabilité et de l'audit ;
- Le système d'assurance qualité.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Les normes professionnelles quant à elles sont étayées dans l'article 3 qui stipule que les professionnels réalisant un audit légal ou contractuel sur le territoire d'un état membre de l'OHADA appliquent les normes internationales d'audits, dites normes ISA, publiées par la Fédération Internationale des Experts Comptables (IFAC). L'auditeur se conforme à l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et l'ensemble des normes ISA pertinentes pour l'audit. Les diligences à mettre en œuvre dans le cadre des audits sont complétées par les exigences additionnelles et modalités d'application prévues par l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique pour les commissaires aux comptes (loi n° 99/016).

1.2. LA COMPTABILITE COMME OUTIL DE GESTION ET DECONTROLE

Avant de présenter le rôle que joue la comptabilité dans une entreprise, nous nous efforcerons de ressortir d'une part, les capacités requises pour la mise en place d'un dispositif comptable efficace et d'autre part, montrer la place qu'occupe la comptabilité au sein d'une entreprise.

1.2.1. Les prérequis de la mise en place d'une comptabilité efficace dans une entreprise

➤ Les capacités requises :

Une comptabilité ne peut jouer son rôle que si elle est convenablement appliquée. Sa bonne application implique sa conformité aux normes comptables. Ce qui exige des capacités tant matérielles qu'intellectuelles. Pour que le système comptable OHADA soit d'application effective, les entreprises doivent se munir de matériels appropriés (logiciels adaptés, matériels informatiques, calculatrice, matériel de bureau).

Il faut aussi un personnel suffisant en nombre et en qualification, pour être en mesure de bien manipuler ces dispositions. D'où la nécessité des séminaires de formation du personnel comptable pour l'adaptation au système. Les travaux comptables sont des travaux intellectuels qui ne peuvent être confiés qu'à un technicien confirmé, ayant parfaitement maîtrisé les règles de la comptabilité. Être technicien de la comptabilité pour prendre en charge la comptabilité d'une entreprise est une bonne chose. Avoir encore une culture

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

intellectuelle dans les autres domaines afin d'avoir des horizons considérablement élargis, est encore mieux.

De plus, dans notre recherche sur la pratique comptable des TPE, il ressort que ces entreprises rencontrent beaucoup de difficultés dans leurs travaux comptables ; ces difficultés sont liées aux insuffisances qui sont tant d'ordre matériel qu'intellectuel. En définitive, pour mettre en place un dispositif comptable efficace capable de prendre en compte toutes les lacunes comptables, (conformément au Système Comptable OHADA), il faut tenir compte de tous ces facteurs cités.

➤ **La place de la comptabilité dans l'entreprise**

Dans toute entreprise, la comptabilité est placée au carrefour. Le chargé de la comptabilité reçoit des informations de base de tous les côtés puis les analyse et les codifie. Enfin, il les synthétise et les rend « exploitables » et « parlantes » par ses utilisateurs.

La comptabilité intervient dans la gestion des entreprises à trois stades :

D'abord, grâce à la description précise et fidèle qu'elle donne des exercices passés, la mise sur pied des plans d'action rationnels. La planification qui n'a pas pour base la comptabilité, serait condamnée à n'être qu'une vue de l'esprit. (AFPAPC, 1965)

Ensuite, elle intervient périodiquement tout au long de l'exercice. Elle permet de contrôler la réalisation du programme, de sortir les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé. L'analyse de ces écarts permet à son tour des redéfinir la gestion sans attendre la fin de l'exercice.

Enfin, elle intervient à la fin de l'exercice. Elle permet, grâce aux documents de synthèse qu'elle élabore, de faire des analyses diverses telles que, l'analyse de la structure, l'analyse financière, l'analyse de la rentabilité...

1.2.2. Les principales fonctions de la comptabilité

La comptabilité assume deux grandes fonctions : la fonction d'aide au contrôle et la fonction d'aide à la gestion.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

➤ La fonction d'aide au contrôle

La comptabilité est l'un des instruments qui permettent à un serviteur de rendre compte à son maître de ce qu'il fait, et donc à celui-ci de le contrôler. Le droit de contrôle reconnu aux associés se justifie à la fois par leur capacité d'apporteurs des capitaux, et par leur faculté de bénéficier des dividendes à la fin de chaque exercice. Ce contrôle s'exerce par l'assemblée générale, par les sanctions des fautes de gestion des dirigeants suivant les dispositions légales. Ce contrôle est possible grâce à des informations que ces actionnaires doivent posséder, et parmi ces informations les informations comptables.

Ce contrôle peut être défini en matière de la comptabilité comme le choix et la mise en œuvre des méthodes, ainsi que des moyens matériels et humains adaptés aux cas de l'entreprise, qui soient à même de venir sans retard, les différentes irrégularités possibles. Ces irrégularités peuvent être des erreurs ou des fraudes. Les erreurs sont causées par omission (non enregistrement d'opérations comptables) ou de double emploi (double enregistrement d'une opération) de négligence. Pour les fraudes, c'est par exemple la comptabilité créative qui est à la une et qui facilite les manipulations diverses non légales.

➤ La fonction d'aide à la gestion

La comptabilité est un instrument qui permet de compter, mais aussi un instrument par lequel on rend compte (COLASSE, 1997). Elle est aussi l'historique de l'entreprise, toute opération en aval est enregistrée. Elle permet également la détermination du résultat de l'entreprise et de sa valeur. C'est un outil de mesure de l'indicateur de sa performance économique. Ainsi, elle permet aux actionnaires, non seulement de contrôler l'activité de leurs dirigeants, mais aussi d'avoir la base de prise de décision d'affectation des bénéfices.

Par ailleurs, la comptabilité fournit à tout moment des informations précises sur les activités et la situation patrimoniale de l'entreprise. Elle reste donc une source essentielle d'information fiable permettant la prise de décision.

Toute fonction comptable a ainsi pour rôle, d'observer, d'analyser et d'enregistrer les différentes opérations de l'entreprise afin de faire une synthèse pouvant renseigner les décideurs de l'entreprise et ses différents partenaires. De ce point de vue, la comptabilité est d'une importance particulière pour les gestionnaires, les investisseurs, les employés et l'État.

SECTION 2 : PERCEPTION GENERALE DU PHENOMENE DE CORRUPTION

« Magouiller », « Pistonner le dossier », « Bien parler », « engraisser la patte », « mouiller la barbe », « Tchoko » ... sont des termes et expressions par lesquels les Camerounais désignent la réalité de la corruption. Dans cette section, nous allons mettre en évidence la tendance de la corruption au Cameroun à travers : les classements rendus public par certains organismes, les mesures de l'Etat pour lutter contre la corruption et en fin présenter les résultats de lutte contre la contre corruption au niveau de certaines entreprises parapubliques.

2.1. MESURES PRISES PAR L'ETAT POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION

La corruption est un phénomène qui ne cesse de croître et très difficile à éradiquer dans notre société. De ce fait, l'Etat camerounais a mis sur pied certains organismes pour combattre ce fléau. Dans cette sous-section, nous allons faire une présentation succincte de ces différents acteurs (organismes) qui luttent contre ce fléau. Le ministère en charge du Contrôle supérieur de l'Etat (CONSUPE), la Commission nationale anti-corruption (CONAC), le Tribunal criminel spécial (TCS), l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF) et la Chambre des comptes de la Cour suprême. Voilà les instruments clés d'un dispositif pensé pour matérialiser la politique de rigueur et de moralisation chère au président de la République.

2.1.1 .Le Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE)

S'agissant des finances publiques, le Contrôle Supérieur de l'Etat est souvent au début de la chaîne. L'institution supérieure de contrôle s'assure au quotidien de la bonne gestion des fonds publics. L'institution est en effet garante du respect, par l'ensemble des citoyens ainsi que de tous ceux qui sont appelés, même de manière occasionnelle, à gérer le bien public, des règles d'éthique et de déontologie qui gouvernent le secteur de la protection de la fortune publique. Avec ses vérificateurs, le CONSUPE agit en véritable gendarme. Ses missions de contrôle au sein des organismes publics sont redoutées. Le CONSUPE a sept missions principales :

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

➤ La vérification au niveau le plus élevé des services publics, des collectivités territoriales décentralisées, des entreprises publiques et parapubliques, ainsi que des organismes, établissements et associations confessionnelles ou laïcs bénéficiant des concours financiers, garanties de l'Etat ou des autres personnes morales publiques sur les plans administratifs, financiers et stratégiques ;

➤ Le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ;

➤ Le contrôle de l'exécution des projets à financement extérieur ;

➤ L'évaluation des projets et des programmes ;

➤ L'appui technique, méthodologique et pédagogique en matière de contrôle aux structures d'audit interne des ministères et organismes publics ;

➤ L'émission d'avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires à caractère financier et économique ;

➤ La contribution à la sanction des ordonnateurs et gestionnaires des deniers publics dans les conditions prévues par les lois et règlements. A ce titre, le chef de l'institution préside le conseil de discipline budgétaire et financier (CDDF), organisme chargé de la sanction des responsabilités des ordonnateurs et gestionnaires des crédits publics et des entreprises publiques.

Le Contrôle Supérieur de l'Etat est un ensemble de services dirigés par un ministre délégué à la présidence de la République. Ses services sont chargés de l'audit externe ayant les missions suivantes :

➤ la vérification, au niveau le plus élevé des services publics, des établissements publics, des collectivités territoriales décentralisées, et leurs établissements, des entreprises publiques et parapubliques, des liquidations administratives et judiciaires ainsi que des organismes, établissements et associations confessionnels ou laïcs, bénéficiant des concours financiers, avals ou garanties de l'Etat ou des autres personnes morales publiques sur les plans administratif, financier et stratégique ;

➤ Le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ;

➤ Le contrôle de l'exécution des projets à financement externe ;

➤ L'appui technique, méthodologique et pédagogique aux structures de contrôle administratif et d'audit interne, aux départements ministériels, organismes publics et parapublic.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

2.1.2 La chambre des comptes

La transparence dans la dépense publique est également au cœur de l'activité de la Chambre des comptes de la Cour suprême. Créée à l'article 38 de la loi du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972, la Chambre des comptes est « *compétente pour contrôler et statuer sur les comptes publics et ceux des entreprises publiques et parapubliques* ».

En créant cette chambre, la Constitution visait à garantir la mise en œuvre de la transparence ainsi que le respect des obligations de reddition des comptes des comptables publics patents ou de fait de l'Etat, des établissements publics, des collectivités territoriales décentralisées, des entreprises du secteur public et parapublic.

La Chambre des comptes de la Cour suprême est opérationnelle. Chaque année, elle produit un rapport a posteriori sur l'exécution des budgets publics. Ledit rapport est adressé au président de la République avant d'être rendu au public.

2.1.3. La commission nationale Anti-corruption (CONAC)

La Commission nationale anti-corruption, créée en 2006, a le champ d'action le plus large. Placée sous l'autorité directe du président de la République, la CONAC a pris la forme juridique d'un organisme public indépendant.

Dans son action, elle recueille des dénonciations d'actes de corruption, mène des enquêtes, effectue des contrôles physiques de l'exécution des projets, évalue les conditions de passation des marchés. Ses rapports sont toujours riches et offrent ainsi l'occasion à la justice d'ouvrir d'éventuelles poursuites.

Dans l'exercice de leur mission, ses cellules disposent d'un droit d'accès à tous les services des ministères et ont droit à la communication de tous documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leurs missions. Placées sous l'autorité directe des chefs de départements ministériels, elles sont en principe présidées par un inspecteur général et comprennent, outre le président, huit (8) membres dont quatre (4) représentants de l'administration et quatre (4) de la société civile.

Suite à son 10^e rapport annuel de lutte contre la corruption en 2019 publié le 17 décembre 2020, le moins que l'on puisse dire c'est que la corruption est loin d'être éradiquée

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

au Cameroun. Le chemin est encore très long. Le président de la CONAC y voit même une certaine « *résistance de la plupart des Camerounais, à la corruption* ». L'institution qu'il dirige épingle cependant plusieurs ministères et administrations où la liste des détourneurs de fonds publics est extrêmement longue d'année en année. Selon ce rapport, le ministère des finances est le plus affecté par la corruption au Cameroun. Il est suivi de celui des domaines et des affaires foncières. Viennent ensuite, les forces de maintien de l'ordre, les collectivités territoriales décentralisées, les ministères de la justice, des transports et des marchés publics...

Dans ce rapport, il est indiqué qu'un gain financier a été enregistré ces dix dernières années. En effet ; entre 2011 et 2017, la CONAC indique avoir réalisé des gains financiers cumulés de 1652,5 milliards FCFA grâce à la collaboration du tribunal criminel spécial (TCS) et de la Cour suprême. En 2013 par exemple, l'on avait recouvré plus de huit milliards de Francs notamment dans le secteur de téléphonie et de virements frauduleux. Le recouvrement de plus de sept milliards de Francs avait été engagé. Par ailleurs, grâce aux alertes lancées par la CONAC, les caisses de l'Etat ont été à l'abri d'un siphonage de 34,5 milliards de Francs. La CONAC a entre 2013 et 2017, intensifié les dénonciations. Ce qui a permis de recouvrer et/ou d'éviter la distraction de plusieurs centaines de milliards de Francs. En 2018, la CONAC a enregistré 23 048 dénonciations contre 482 du 1^{er} rapport de 2011. Pour 2019, la CONAC a reçu 17 350 appels de détresse. 4 482 appels étaient en lien avec la corruption.

Tout récemment en 2020, le Cameroun, à travers son ministère de la santé, a acquis 1.556.000 tests de dépistage du Covid-19 pour un coût de 25,806 milliards de FCFA (environ 46 millions de dollars). Mais, selon la synthèse du premier rapport de la CDC, ce matériel a été surfacturé de plus de 14,582 milliards de FCFA (environ 26 millions de dollars) au bas mot. Elle dit aussi que sur les tests achetés, 610.000, soit un montant de 10 millions de dollars, « *manquent à l'inventaire, aucune information sur leur destination finale n'ayant été produite à la juridiction financière* ».

2.1.4. Le Tribunal criminel spécial (TCS)

Le Tribunal criminel spécial est le dernier né des moyens de lutte contre la corruption. Il n'a pas tardé à trouver sa place dans son environnement. On peut même dire qu'il est aujourd'hui, un peu plus de cinq ans après, l'une des armes les plus dissuasives et les plus visibles du combat contre les atteintes à la fortune publique.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Entré en scène le 15 octobre 2012, le TCS, juridiction spéciale comme l'indique bien son nom, est en effet compétent pour connaître des infractions de détournements de biens publics lorsque le préjudice est d'un montant minimum de 50 millions de FCFA.

La feuille de route assignée à cette juridiction était alors de réprimer les prévaricateurs de la fortune publique, en accélérant le traitement des procédures et en récupérant autant que faire se peut, les fonds détournés. Une évaluation faite en février dernier par le Procureur général lors de l'installation du président, Emmanuel NDJERE indiquait qu'en cinq ans, le TCS a su imprimer sa marque. A titre d'exemple, plus de 4 milliards de FCFA ont été recouvrés par l'Etat grâce au mécanisme de restitution du corps du délit.

L'action du TCS a souvent été facilitée par la coopération avec les autres institutions du système. Ainsi, les enquêtes préliminaires ouvertes par le Corps spécialisé d'officiers de police judiciaire du TCS, s'appuient pour l'essentiel sur des dossiers constitués et transmis au Tribunal criminel spécial par le Contrôle supérieur de l'Etat, sur les rapports de la Commission nationale anti-corruption, des dénonciations de l'Agence nationale d'investigation financière, entre autres. C'est dire si le dispositif mis en place par le chef de l'Etat fonctionne en vases communicants, avec généralement le TCS comme point de chute.

2.1.5. Agence nationale d'investigation financière (ANIF)

L'Agence nationale d'investigation financière, discrète et non moins efficace, créée par décret présidentiel du 31 mai 2005, est une cellule de renseignement financier de type administratif, rattachée au ministère des Finances.

Elle se concentre notamment sur la prévention et la répression du blanchement d'argent et du financement du terrorisme, conformément à une volonté communautaire au sein de l'espace CEMAC. L'agence reçoit, traite et transmet éventuellement à la justice, toute information de nature à établir l'origine de sommes d'argent ou la nature de certaines opérations faisant l'objet d'une déclaration de soupçon.

Pour le profane, c'est bien grâce à cette institution que les banques demandent depuis quelques années de justifier systématiquement l'origine des fonds déposés ou reçus dans les comptes de leurs clients. Et si beaucoup, par défaut de justificatif convaincant, préfèrent

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

aujourd'hui entreposer de fortes sommes d'argent en espèces dans leurs domiciles, c'est bien le signe que l'ANIF veille.

2.2. EVALUATION DU PHENOMENE DE CORRUPTION

Cette évaluation va se faire à travers notamment les résultats des différents organes mis en place par l'Etat, les statistiques ou le classement de Transparency International.

2.2.1. Résultat des mesures prises par l'Etat au niveau des entreprises publiques et parapubliques

Lancée en 2006 par le président de la République sous la pression des bailleurs de fonds et de l'opinion publique, l'opération de lutte anti-corruption 'Epervier' est toujours en cours au Cameroun. *Jeune Afrique* a passé en revue les personnalités emprisonnées qui écoperent des peines les plus lourdes parmi lesquelles :

➤ L'ancien directeur général de la compagnie aérienne Camair, condamné en avril 2016 pour détournement de près de 50 millions d'euros. Le Tribunal criminel spécial a conclu que, lorsqu'il dirigeait la Camair (2000-2003), ce dernier avait créé trois « société écran » à travers lesquelles il louait à la compagnie aérienne des avions achetés avec des fonds publics de la République du Cameroun ;

➤ L'ancien directeur général du Port autonome de Douala, condamné à 30 ans de prison pour détournement de deniers publics et d'escroqueries en série estimés à 40milliards de F CFA ;

➤ L'ancien directeur de la CRTV incarcéré en 2014, neuf ans après son limogeage sur la disparition de plusieurs milliards de francs en 2014 notamment et lui reproche des malversations dans la gestion de l'entreprise ;

➤ L'ancien directeur Général du FEICOM, condamné à 20 ans de prison accusé de détournement de deniers publics estimés à plus de 36 milliards de FCFA ;

➤ L'ancien directeur Général de la SODECOTON, condamné à 15ans de prison ;

➤ L'ancien directeur Général de la CNPS, condamné en 2000 à six ans de prison pour chèque sans provision, puis en 2002 à dix ans pour de détournement de près de 92 millions de FCFA ;

➤ L'ancien directeur et vingt personnes du Crédit Foncier du Cameroun, condamné à 40 ans de prison pour détournement de prêt de 9 milliards.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

➤ Muni du rapport d’audit la Chambre des comptes de la Cour suprême, les enquêteurs du Tribunal criminel spécial (TCS), une juridiction compétente en matière de répression de la grande criminalité économique et financière, ont adressé au chef de l’Etat une synthèse portant sur l’année 2020 des inventaires présentant de irrégularités. En tout 30 fautes de gestion ont été recensées entre les 23 départements ministériels (au premier rang desquels, le ministère de la santé, le ministère de la recherche scientifique et de l’innovation, le ministère de l’administration territoriale et même le secrétariat général de la présidence de la République) qui se sont partagé les 128,2 milliards de F CFA de dotations, soit 71 % des 180 milliards de la dotation globale du Fonds spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le coronavirus.

2.2.2. Indice de perception de la corruption selon Transparency International.

Transparency International est une organisation non gouvernementale d’origine allemande ayant pour principale vocation la lutte contre la corruption des gouvernements et institutions gouvernementales mondiaux. Elle a été fondée par Peter Eigen en 1993 et a aujourd’hui un rayonnement international, possédant des sections autonomes dans 110 pays.

Cette institution est surtout connue pour publier régulièrement des indices mondiaux sur la corruption : classement des Etats, indice de perception de la corruption par pays ou encore régularité des échanges internationaux. Elle se place également en observateur du fonctionnement démocratique des institutions nationales en émettant des avis sur les actions gouvernementales.

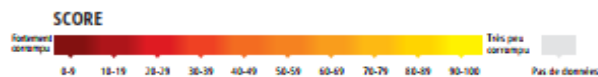
D’après son classement mondial de 2018, le Cameroun occupe la 152^e place sur 180 pays avec un indice de perception de la corruption de 25%. Dans le classement de 2020 par contre, le Cameroun occupe la 149^e place avec un indice de perception de corruption inchangé.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Figure 2 : Classement Transparency International 2020 Europe

**180 PAYS.
180 SCORES.**
**QUEL EST LE
CLASSEMENT DE
VOTRE PAYS ?**

Les niveaux de perception de la corruption du secteur public dans 180 pays et territoires à travers le monde.

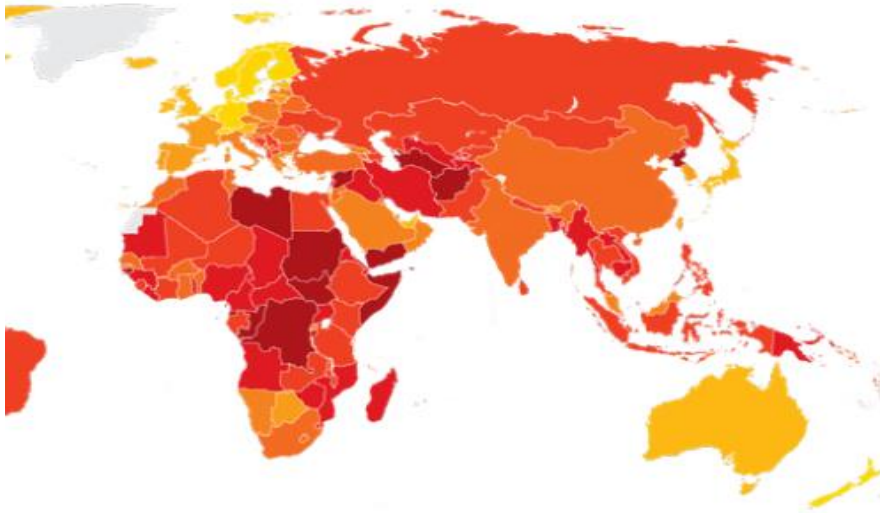


SCORE PAYS/TERRITOIRE	RANG	SCORE	RANG	SCORE	RANG	SCORE	RANG				
88	Danemark	1	68	France	23	56	Géorgie	45	45	Sénégal	67
88	Nouvelle-Zélande	1	67	Bhoutan	24	56	Pologne	45	44	Bulgarie	69
85	Finlande	3	67	Chili	25	56	Sainte-Lucie	45	44	Hongrie	69
85	Singapour	3	66	États-Unis	25	55	Dominique	48	44	Jamaïque	69
85	Suède	3	65	Seychelles	27	54	Tchéquie	49	44	Roumanie	69
85	Suisse	3	65	Taiwan	28	54	Oman	49	44	Afrique du Sud	69
84	Norvège	7	63	Barbade	29	54	Rwanda	49	44	Tunisie	69
82	Pays-Bas	8	63	Bahamas	30	53	Grenade	52	43	Ghana	75
80	Allemagne	9	62	Qatar	30	53	Italie	52	43	Maldives	75
80	Luxembourg	9	61	Espagne	32	53	Malte	52	43	Vanuatu	75
77	Australie	11	61	Corée du Sud	33	53	Maurice	52	42	Argentine	78
77	Canada	11	60	Portugal	33	53	Arabie Saoudite	52	42	Bahrein	78
77	Hong Kong	11	60	Botswana	35	51	Malaisie	57	42	Chine	78
77	Royaume-Uni	11	60	Brunel	35	51	Namibie	57	42	Koweït	78
76	Autriche	15	60	Darussalam	35	50	Grèce	59	42	Îles Salomon	78
76	Belgique	15	60	Israël	35	49	Arménie	60	41	Bénin	83
75	Estonie	17	60	Lituanie	35	49	Jordanie	60	41	Guyana	83
75	Islande	17	59	Slovénie	35	49	Slovaquie	60	41	Lesotho	83
74	Japon	19	58	Saint Vincent et les Grenadines	40	47	Belarus	63	40	Burkina Faso	86
72	Irlande	20	57	Cabo Verde	41	47	Croatie	63	40	Inde	86
71	Émirats arabes unis	21	57	Costa Rica	42	47	Cuba	63	40	Maroc	86
71	Uruguay	21	57	Chypre	42	47	Sao Tome-et-Principe	63	40	Timor-Leste	86
			57	Lettonie	42	45	Monténégro	67	40	Trinité-et-Tobago	86
									40	Turquie	86

Source : Transparency international 2020

Figure 3 : Classement Transparency international 2020 Afrique

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun



39	Colombie	92	34	Moldavie	115	28	Guinée	137	21	Cambodge	160
39	Equateur	92	34	Philippines	115	28	Liberia	137	21	Tchad	160
38	Brésil	94	33	Égypte	117	28	Myanmar	137	21	Comores	160
38	Éthiopie	94	33	Eswatini	117	28	Paraguay	137	21	Érythrée	160
38	Kazakhstan	94	33	Népal	117	27	Angola	142	21	Irak	160
38	Pérou	94	33	Sierra Leone	117	27	Djibouti	142	19	Afghanistan	165
38	Serbie	94	33	Ukraine	117	27	Papouasie- Nouvelle-Guinée	142	19	Burundi	165
38	Sri Lanka	94	33	Zambie	117	27	Ouganda	142	19	Congo	165
38	Suriname	94	32	Niger	123	27	Bangladesh	146	19	Guinée-Bissau	165
38	Tanzanie	94	31	Bolivie	124	26	République centrafricaine	146	19	Turkménistan	165
37	Gambie	102	31	Kenya	124	26	Ouzbékistan	146	18	République démocratique du Congo	170
37	Indonésie	102	31	Kirghizistan	124	26	Cameroun	149	18	Haiti	170
36	Albanie	104	31	Mexique	124	25	Guatemala	149	18	Corée du Nord	70
36	Algérie	104	31	Pakistan	124	25	Iran	149	17	Libye	173
36	Cote d'Ivoire	104	30	Azerbaïdjan	129	25	Liban	149	16	Guinée équatoriale	174
36	El Salvador	104	30	Gabon	129	25	Madagascar	149	16	Soudan	174
36	Kosovo	104	30	Malawi	129	25	Mozambique	149	15	Venezuela	176
36	Thaïlande	104	30	Mali	129	25	Nigeria	149	15	Yémen	176
36	Vietnam	104	30	Russie	129	25	Tadjikistan	149	14	Syrie	178
35	Bosnie- Herzégovine	111	29	Laos	134	25	Honduras	157	12	Somalie	179
35	Mongolie	111	29	Mauritanie	134	24	Zimbabwe	157	12	Soudan du Sud	179
35	Macédoine du Nord	111	28	Togo	134	22	Nicaragua	159			
35	Panama	111		République dominicaine	137						

Source : Transparency international 2020

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

En somme, cette première partie nous a permis, à travers ses deux chapitres, de développer les concepts de la culture de corruption et la qualité comptable. Cependant, nous avons ressorti dans le chapitre I, l'analyse théorique ainsi que le lien théorique respectivement dans les sections 1 et 2. Puis dans le chapitre II, nous avons présenté l'état des lieux de nos deux concepts dans le contexte camerounais. Premièrement, nous avons présenté le cadre réglementaire de la norme comptable OHADA au Cameroun. Deuxièmement, nous avons présenté une perception générale du phénomène de corruption au Cameroun notamment à travers les diverses actions ou acteurs mis en œuvre par l'Etat pour lutter contre ce phénomène ainsi que le rang qu'occupe notre pays selon Transparency international. Ce faisant (Partie II), il s'agira pour nous de mettre l'accent sur l'étude empirique de cette recherche afin de confirmer ou d'infirmes nos hypothèses.

**DEUXIEME PARTIE : ANALYSE EMPIRIQUE DE LA
RELATION ENTRE LA CULTURE DE LA
CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE**

Il sera question pour nous, dans cette partie, de montrer le lien entre la culture de la corruption et la qualité comptable à l'aide d'une méthodologie afin d'aboutir à des résultats concrets. Pour ce faire, nous allons organiser cette partie de notre travail en deux chapitres.

Dans le chapitre III, il sera question pour nous d'adopter une méthodologie qui permettra de tester nos hypothèses dans notre chapitre IV afin d'avoir des résultats confirmant ou infirmant lesdites hypothèses.

CHAPITRE III : CADRE D'ANALYSE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Selon Mishler (1990), aucun projet de recherche ne se conforme exactement à une démarche standard. Le chercheur doit aménager sa méthodologie en fonction des spécificités de son contexte de recherche. Son objectif est de mettre en place une démarche qui permet à la fois de répondre efficacement à la question de recherche et d'obtenir des résultats de bonne qualité. Ainsi, pour étudier les implications des innovations digitales et le taux de non remboursement de crédits, notre recherche a suivi plusieurs étapes et a mobilisé certaines méthodes de collecte et d'analyse

Dans cette partie du travail, il est question pour nous de chercher à vérifier la validité de nos hypothèses. Il est aussi question d'apporter un début de solution à notre problématique. Pour cela, il est présenté ici, l'entreprise parapublique, la méthodologie et l'organisation de la recherche retenue, les outils de la recherche, l'échantillon et en fin l'analyse empirique.

SECTION 1 : GENERALITE SUR L'ENTREPRISE PARAPUBLIQUE ET POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE

1.1 GENERALITE SUR L'ENTREPRISE PARAPUBLIQUE

Nous allons, dans ce sous-secteur, présenter l'entreprise parapublique dans le contexte camerounais.

1.1.1. Présentation de l'entreprise parapublique

La loi N° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des entreprises parapubliques au Cameroun, la définit comme une entreprise « *sur laquelle l'État ou d'autres collectivités territoriales peuvent exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété, de la participation financière ou des règles qui la régissent* ». Selon la définition de l'Union européenne, l'influence dominante est présumée lorsque les pouvoirs publics, directement ou indirectement à l'égard de l'entreprise, détiennent la

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

majorité du capital souscrit de l'entreprise ou disposent de la majorité des voix attachées aux parts émises par l'entreprise ou peuvent désigner plus de la moitié des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de l'entreprise.

Hors de l'Union Européenne, des entreprises publiques peuvent aussi correspondre à cette définition, y compris aux États-Unis où elles existent sous deux formes juridiques : les sociétés publiques fédérales (très peu nombreuses et acquises habituellement temporairement par le gouvernement fédéral et sous surveillance judiciaire, dans le cadre du Chapitre 11 de la loi sur les faillites des États-Unis, dans des secteurs jugés stratégiques et afin de leur éviter une liquidation judiciaire dans le cadre du Chapitre 7) et les sociétés publiques d'État (bien plus nombreuses et détenues ou contrôlées par un des États de la Fédération, voire plusieurs États associés dans l'opération si les entreprises sont de taille plus importante).

Une entreprise publique est une entreprise qui appartient en totalité ou en majorité à l'État ou à des collectivités territoriales et sur laquelle ils peuvent exercer une influence prépondérante. C'est notamment le cas lorsque les pouvoirs publics :

- Détiennent la majorité du capital,
- Disposent de la majorité des voix dans les organes de décision,
- Peuvent désigner plus de la moitié des membres de l'organe de direction, d'administration ou de surveillance de l'entreprise.

Dans le droit communautaire, une entreprise publique est une « *entreprise sur laquelle les pouvoirs publics peuvent exercer directement ou indirectement une influence dominante, du fait de la propriété, de la participation financière, ou des règles qui la régissent* » (Directive de la Commission européenne du 25 juin 1980).

1.2 POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE

L'épistémologie se définit comme l'étude de la constitution des connaissances valables (Piaget, 1967).

Se lancer dans une recherche suppose certainement une large revue de littérature du domaine étudié, tant d'un point de vue conceptuel que méthodologique, et suppose également de réfléchir aux présupposés épistémologiques qui guident et orientent le processus de la recherche dans son ensemble et l'inscrivent dans une certaine tradition scientifique. En fait, de manière générale, un travail de recherche repose sur une certaine vision du monde. Cette

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

vision conduit le chercheur à utiliser une méthode et à proposer des résultats visant à prédire, prescrire, comprendre, construire ou expliquer une réalité. En sciences de gestion, il est possible d'identifier trois grands positionnements : le positivisme, le constructivisme et l'interprétativisme (Giordano, 2003; Thiétart et coll., 2007). Chaque paradigme revendique un positionnement différent par rapport à la nature de la réalité étudiée, au statut du chercheur et à la création de connaissances. De ce fait, nous estimons qu'il est important de différencier et comprendre les caractéristiques de chaque positionnement et de saisir leurs conséquences sur l'approche méthodologique et sur la validité des connaissances produites.

1.2.1 Le positivisme

Le positivisme considère que la réalité a une existence propre régie par la causalité et indépendante du chercheur qui l'étudie (Popper, 1999). Ainsi, la recherche est une interrogation objective des faits et de la connaissance produite à travers une démarche hypothético-déductive. Son objet est élaboré à partir de l'identification d'incohérences et des carences dans les théories ou les faits (Thiétart et coll., 2007). Le travail du chercheur consiste alors à interroger des faits afin de découvrir les causalités sous-jacentes par la mise à l'épreuve des hypothèses théoriques (propositions de recherche) préalablement formulées.

Ainsi, dans une perspective positiviste, la connaissance progresse par la découverte de régularités et de causalité du réel à partir de l'observation indépendamment de l'observateur. La connaissance ainsi produite est objective et contextuelle (Popper, 1999).

Le positivisme privilégie l'explication du réel, car le projet de connaissance est formulé en termes de relation de cause à effet entre les variables ou entre les concepts étudiés.

1.2.2 Le constructivisme

Contrairement au positivisme, le constructivisme considère que la réalité ne peut être subjective et dépendante du contexte de la recherche et de l'observateur. C'est l'observateur qui la construit ou la représente (Thiétart et coll., 2007).

Ainsi, pour le paradigme constructiviste, le chercheur joue un rôle d'observateur modélisateur en considérant que la réalité, pour être connue, doit pouvoir être cognitivement construite ou reconstruite intentionnellement (Le Moigne, 1995). Selon cet auteur, la connaissance ainsi co-construite est évaluée par le fait d'atteindre ou non ses buts, c'est-à-dire suivant les critères d'adéquation et de faisabilité. Dans les faits, la dynamique projective caractéristique du processus de construction de la connaissance constructiviste se traduit

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

méthodologiquement par un processus de résolution de problème dont la mise en œuvre s'opère grâce à la formulation de représentations et/ou d'outils nouveaux (Allard-Poesi et Perret, 2004).

1.2.3 L'interprétativisme

L'interprétativisme considère que l'accès à la réalité n'est envisageable qu'à travers des constructions sociales telles que la langue, la conscience ou les significations partagées. Cette réalité est subjective et dépendante du contexte et du chercheur. Ce dernier ambitionne à comprendre, et non à expliquer, comment les acteurs, dans leur contexte, construisent le sens qu'ils donnent à la réalité sociale. Ainsi, le processus de création de la connaissance passe par la compréhension du sens que les acteurs observés donnent à la réalité. Le travail du chercheur consiste alors à comprendre une réalité sociale au travers des interprétations. Cette démarche doit prendre en compte les intentions, les motivations, les attentes, les raisons, les croyances des acteurs, qui portent moins sur les faits que sur les pratiques (Pourtois et Desmet, 2007). Pour ce faire, le chercheur doit s'immerger dans le phénomène étudié et observer de près les acteurs pour pouvoir développer une compréhension de l'intérieur de la réalité sociale. Les recherches qui s'inscrivent dans la tradition interprétative traduisent alors une réalité donnée, dans un contexte donné et telle que perçue par les acteurs du terrain (Allard-Poesi et Maréchal, 2007).

Dans cette recherche, nous adoptons un positionnement positiviste. Il est le fruit d'une réflexion individuelle et collective sur la littérature existante, les conquêtes de terrain et les contraintes d'accès aux données.

Dans cette recherche, nous adoptons un positionnement positiviste. Il est le fruit d'une réflexion individuelle et collective sur la littérature existante, les conquêtes de terrain et les contraintes d'accès aux données.

SECTION 2 : METHODE DE COLLECTE DES DONNEES

Ce titre permet de mettre en évidence les méthodes ou techniques que nous avons employées pour analyser les données recueillies (au travers du questionnaire) auprès des entreprises parapubliques.

Ce travail, réalisé auprès de certaines entreprises parapubliques au Cameroun, dans le but d'analyser le lien entre la culture de la corruption et la qualité comptable de ces dernières.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

A partir des techniques d'échantillonnage aléatoire, 25 chefs comptables issus de différentes entreprises parapubliques rencontrées ont été sélectionnés.

2.1 CHOIX DE LA METHODE

Une réflexion sur la construction de notre travail est consubstantielle à toute recherche qui s'opère. Celle-ci nous permettra une meilleure gestion du savoir ainsi qu'une meilleure appréhension des phénomènes. Nous avons donc été amenés, dans le cadre d'une démarche scientifique qui se veut rigoureuse, à formuler une problématique de recherche, décliner celle-ci en un ensemble de questionnements, avant de s'inscrire dans un ancrage territorial épistémologique et de construire le repérage méthodologique adéquat. L'épistémologie permet au chercheur d'adopter une acception du monde et d'en faire sortir une analyse des faits rationnée par cette même façon de voir le monde.

➤ La méthode qualitative

Dans la démarche qualitative, le chercheur part d'une situation comportant un phénomène particulier qu'il ambitionne de comprendre et non de démontrer, de prouver ou de contrôler. Il veut donner sens au phénomène à travers ou au-delà de l'observation, de la description, de l'interprétation et de l'appréciation du contexte et du phénomène tel qu'il se présente. Cette méthode recourt à des techniques de recherche qualitatives pour étudier des faits particuliers (étude de cas, observation, entretien semi structuré ou non structuré, etc.). Le mode qualitatif fournit des données de contenu et non des données chiffrées (Piaget J., 1970).

➤ La méthode quantitative

Nous chercherons à étudier les industries manufacturières camerounaises, de par leur choix financier en fonction des actifs spécifiques détenus, et plus précisément, nous tenterons d'observer, puis expliquer objectivement les choix financiers avec des actifs spécifiques détenus. Rappelons que le paradigme positiviste adopte une approche déterministe de par l'objet de la recherche, la nature et le statut de la connaissance produite (hypothèses, connaissance objective), la méthodologie utilisée pour l'appréhension, la mobilisation et la compréhension des phénomènes, les critères de validité (hypothèses considérées comme vérifiables, confirmable et réfutables). Voilà pourquoi la posture explicative que nous adoptons nous conduit à privilégier l'idée que la réalité est « déterminée objectivement » et que cette réalité existe tout naturellement indépendamment du chercheur, observateur

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

➤ **Justification du choix des méthodes**

Nos objectifs de recherche sont à analyser l'influence des financements alternatifs sur la rentabilité. Nous situons donc très clairement notre travail de recherche dans une perspective positiviste, qui considère l'entité comme un objet complexe, mais surtout indépendant. La réalité est objective et sera analysée, appréhendée et prédite en termes de lois ou de relations causales avec une séparation totale du chercheur et de son objet d'étude. Ceci dit, une théorie maintes fois confirmée ne pourra pas pour autant être totalement prouvée (Piaget J., 1970).

Voilà pourquoi la posture analytique que nous adoptons nous conduit à privilégier une approche hypothético-déductive, avec comme point de départ l'idée que la réalité est déterminée objectivement et que cette réalité existe tout naturellement indépendamment du chercheur. Une approche d'observation, de vérification et d'explication. Voilà pourquoi le positivisme semble donc, être le plus à même d'apporter des éléments de réponse à notre sujet de recherche.

2.1.3 Collecte des données

➤ **Échantillonnage**

Selon Mucchielli, la population d'étude est : « *l'ensemble de groupes humains concernés par les objectifs d'enquête dans lequel sera tiré l'échantillon d'étude* » (Mucchielli, 1971 : 16). E. Noelle ajoute que « *l'échantillon représentatif est appelé à donner une image fidèle de la composition, une sorte de miniature de l'ensemble à observer* ». La notion de la représentativité se fait, si le chercheur construit son échantillon représentatif avec les mêmes caractéristiques de la population parente, ou qui se rapproche le plus possible d'elle, cela permettra de généraliser les conclusions et les résultats obtenus sur tout l'ensemble ; si ce n'est pas le cas, ces conclusions ne pourront s'appliquer qu'à l'échantillon lui-même. La population de notre étude est donc composée de l'ensemble d'entreprises parapubliques situées dans la ville de Douala. Notre échantillon sera donc les agents du palier opérationnel et stratégique dans la région du littoral.

À cet effet, notre échantillon est donc constitué de 25 entreprises parapubliques situées dans les grandes villes du Cameroun. L'étude utilise donc les données obtenues par une enquête effectuée par nous même dans les entreprises parapubliques et auprès des agents, cadres, managers.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

➤ Instrument de collecte de données : le questionnaire

L'enquête ne peut s'accomplir que par des outils. C'est ainsi que Angers M. les définit comme étant « *un ensemble de procédés et d'instrument d'investigations utilisés méthodiquement* » Plusieurs modes d'investigation sont mises à la disposition du chercheur, mais on distingue trois techniques qui sont couramment employées que les autres. Dans la méthode d'enquête, nous avons l'observation, l'entretien et le questionnaire.

L'observation : selon DEPLTEAU F. « *l'observation est un mode d'investigation du réel [...] l'observation se déroule dans le milieu naturel [...] le chercheur observe l'individu ou le groupe en plein action dans son milieu de vie* ». L'objectif étant le prélèvement qualitatif afin de comprendre certains phénomènes.

L'entretien : au sens commun, s'entretenir avec quelqu'un c'est discuter avec lui, échanger des propos sur un ou plusieurs thèmes ; il peut être réalisé entre amis, avec la famille ou bien au travail. Au sens scientifique, l'entretien est une méthode d'investigation préparée et planifiée. Par cette technique, l'enquêteur cherche des informations sur les opinions, les attitudes, les comportements d'un ou plusieurs individus. Ce prélèvement qualitatif comme le souligne ANGERS M. se réalise par l'interrogation directe, « *le chercheur interroge telle personne parce que cette personne possède telle caractéristique, parce qu'elle appartient à telle couche sociale, parce qu'elle a connu tel type d'expérience* », et les réponses obtenues constituent le fondement de l'entretien.

Le questionnaire : c'est un instrument de collecte de l'information auprès d'une population déterminée. ANGERS M. le définit comme étant « *une technique directe d'investigation scientifique auprès d'individus qui permet de l'interroger d'une façon directive et de faire un prélèvement quantitatif* » Effectivement, ce moyen permet d'entrer en contact avec des enquêtés par le biais d'un formulaire qui contient des questions de différents types. L'enquêteur obtient des réponses dans le but de mesurer le phénomène étudié. Le questionnaire est dit auto administré lorsque l'enquêté le complète d'une façon autonome et sans assistance.

2.2 LES OUTILS STATISTIQUES D'ANALYSE DES DONNEES

Pour analyser les réponses collectées à travers le questionnaire, nous avons recouru à plusieurs techniques d'analyses statistiques : analyses descriptives et analyses croisées.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Les analyses descriptives consistent en des analyses à plat ou uni variées (une seule variable). Les analyses croisées ou bi-variées permettent d'étudier les relations entre deux variables. Cela revient à dépouiller les réponses d'une question en fonction des réponses d'une autre. Nous avons eu recours à des tableaux de contingence et à des tableaux de caractéristiques. Le tableau de contingence résulte du tri fait entre deux variables et présente les effectifs de chaque couple de valeurs (Ganassali, 2007). Le tableau de caractéristiques est une analyse permettant de caractériser une variable avec plusieurs autres variables. Il permet de présenter, de manière synthétique, les résultats de plusieurs analyses et de les affiner (Moscarola, 1990). De même, il permet de juger le niveau de significativité des relations entre les différentes modalités de variables.

Pour apporter une conclusion fiable à ces tris croisés, il faut effectuer des tests statistiques qui permettent d'identifier l'existence ou non de relations et leur degré de significativité sur des bases scientifiques.

Pour la présente recherche, nous avons utilisé le test de Chi-deux. Ce dernier est un test statistique qui repose sur une comparaison entre les effectifs réels (ceux qu'on observe) et les effectifs théoriques (ceux que l'on aurait obtenus s'il n'y avait aucune relation entre les deux variables). À travers ce test, on examine s'il y a une surreprésentation (ou sous-représentations) de certains couples de modalités de réponses. Il consiste à calculer la somme des carrés des écarts entre effectifs réels et effectifs théoriques. Plus l'écart est grand, plus le Chi-deux est élevé, et plus la relation entre les deux variables est forte. Inversement, plus l'écart est faible, plus le lien entre les deux variables est faible.

L'ensemble de ces opérations est effectué avec le logiciel Sphinx Plus version 5.1.0.7, MS Excel 2010 et le logiciel SPSS 20

➤ **Opérationnalisation des variables**

D'après DE LANDSHEERE (1976 :216), la variable est un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes formes dans un ensemble appelé domaine de la variable.

Opérationnaliser un concept, c'est donc lui associer un ou plusieurs indicateurs qui permettront de distinguer avec exactitude les variations observées dans la réalité par rapport au concept. Nous rappelons que deux principaux concepts ont été retenus à savoir, les

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

alliances stratégiques et l'innovation. Chaque concept est décomposé en composantes qui nous permettent de définir les variables mesurables.

Tableau 3: Variables

HG : l'influence de la culture de la corruption sur la qualité comptable	H1 : La culture corruption influence négativement la fiabilité des états financiers	-	-PRIME	
		Culture de corruption	-OPCS -OSF	
	H2 : La préservation des pratiques de corruption affecte négativement les normes comptables	fiabilité des états financiers		-CEIF -DMPC -OSF
		La préservation des pratiques de corruption	-	-VEP -SM -CNPO -FTSCN
		Les normes comptables	-OSF	

SOURCE : Auteur

Arrivé au terme de notre chapitre où il était question de présenter la méthodologie, permettant de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, on note que l'utilisation de l'analyse factorielle pour comprendre et traiter le problème de fiabilité des états financiers est une approche prometteuse. En effet, la possibilité de compilation des données quittant ainsi d'un espace à grande dimension vers un de petite dimension offre une nouvelle manière assez simple de trouver des solutions aux questions de corruption sur la qualité comptable et d'obtenir sans trop de difficultés, des résultats satisfaisants et exploitables. La réponse à une problématique de recherche se traduit nécessairement par un certain ancrage épistémologique et le choix d'une approche méthodologique. Ce chapitre a permis de présenter l'orientation méthodologique de notre recherche.

CHAPITRE IV : RESULTATS, DISCUSSIONS ET IMPLICATIONS MANAGERIALES

Le présent chapitre porte sur la découverte de la nature du lien entre la culture de corruption et qualité comptable. On est parti à cet effet de l'hypothèse selon laquelle la culture de la corruption influence négativement la qualité comptable. La vérification de cette hypothèse nous a amené à nous rapprocher des entreprises parapubliques et publiques dans les différentes villes du Cameroun afin d'étudier les effets de la corruption sur la qualité comptable. L'objet de ce chapitre est de vérifier notre première hypothèse. Nous allons procéder de la manière suivante : premièrement, nous présenterons un tableau croisé des différentes variables; deuxièmement, par un test de Khi2, puis le test KMO BARETT et enfin par une analyse de régression.

SECTION I : INFLUENCE DE LA CORRUPTION SUR LA FIABILITE DES ETATS FINANCIERS

Dans cette section, il sera question pour nous de montrer l'influence de la corruption sur la fiabilité des états financiers à travers les variables explicatives prises notamment : les primes données en contrepartie d'un service rendu (prime), les comptes reflètent l'image, fidèle (Ceif), recevoir une prime en contrepartie d'un service rendu (opcs).

1.1 VARIABLE CROISE AVEC PRIME

Il sera question d'étudier l'influence des primes données par le chef comptable sur les différentes variables et d'en déduire si cet acte impacte sur la fiabilité des états financiers.

1.1.1 Relation entre prime et ceif

Nous allons étudier s'il existe une éventuelle liaison entre les primes données en contrepartie d'un service (prime) et les comptes reflétant l'image fidèle (ceif) par un test de Khi2 et comparer l'intensité entre ces deux variables par le V de Cramer.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Tableau 4 : Test Khi2

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	,877 ^a	1	,000
Rapport de vraisemblance	,808	1	,000
Association linéaire par linéaire	,842	1	,009
Nombre d'observations valides	25		

Source : L'auteur

Tableau 5 : Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal	Phi	,187
	V de Cramer	,423
Nombre d'observations valides	25	

Source : L'auteur

Au regard des tableaux 4 et 5, il existe une relation entre la variable compte reflétant l'image fidèle et donner une prime contre un service matérialisé ici par le Khi2 qui est significatif à 0,05%. Mais cette relation est moyenne et s'explique par le V de Cramer (traduit la relation existante entre les deux variables) qui est égale ici à 0,423. Ce qui traduit une influence positive de la prime sur l'image fidèle des comptes.

1.1.2 Test de la relation entre CEIF et OPCS

Nous allons étudier s'il existe une éventuelle liaison entre recevoir une prime contre service fourni (opcs) et les comptes reflétant l'image fidèle (ceif) par un test de Khi2 et comparer l'intensité entre ces deux variables par le V de Cramer.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Tableau 5: *Test de Khi2*

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	,877 ^a	1	,000
Correction pour la continuité ^b	,123	1	,000
Rapport de vraisemblance	,808	1	,003
Association linéaire par linéaire	,842	1	,000
Nombre d'observations valides	25		

Source : L'auteur

Tableau 6 : Mesure symétrique

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal	Phi	,007
	V de Cramer	,357
Nombre d'observations valides	25	

Source : L'auteur

Les tableaux 6 et 7 montrent l'existence d'une relation entre la variable image fidèle de compte et prime reçu en contrepartie d'un service qui est matérialisé ici par le Khi2 qui est significatif à 0,05%. Mais cette relation est moyenne et s'explique par Vde Cramer (Traduit de relation existante entre les deux variables) qui est égale ici à 0,357.

1.2 TEST GLOBAL DE L'INFLUENCE DE LA CULTURE DE LA CORRUPTION SUR LA FIABILITE DES ETATS FINANCIERS

Il s'agit ici de faire une analyse globale des différentes variables utilisées afin de prouver cette influence.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

1.2.1 La matrice de corrélation entre les différentes variables

Tableau 7 : Matrice de corrélation

	Osf	Prime	Ceif	Dmpc	Opcs	
Corrélation	Osf	1,000	-,089	,067	-,127	-,089
	Prime	-,089	1,000	,187	,408	,750
	Ceif	,067	,187	1,000	-,115	,187
	Dmpc	-,127	,408	-,115	1,000	,408
	Opcs	-,089	,750	,187	,408	1,000

Source : *l'auteur*

En observant le tableau de la Matrice de corrélation ci-dessus, on constate qu'il existe une relation positive entre la PRIME et CEIF ; ce qui signifie que, lorsque les chefs comptables sont corrompus, ils feront de leur possible pour que les comptes de l'entreprise reflètent l'image fidèle de l'entreprise ; c'est-à-dire quand un individu est corrompu, forcément il est aussi corrupteur.

1.2.2 Test de kaise-meyer-olkin : Test significativité des indicateurs de l'influence de la culture de la corruption sur la fiabilité des états financiers

Tableau 8: Indice KMO et test de Bartletta

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,622
	Khi-deux approximé	24,852
Test de sphéricité de Bartlett	Ddl	10
	Signification de Bartlett	,000

Source : *L'auteur*

Le tableau 9 de KMO et de Bartlett : les résultats de ces deux tests statistiques attestent qu'une analyse factorielle peut être réalisée pour ces variables car l'indice de KMO est satisfaisant à 0,622 et le test de significative de Bartlett est significatif à 0,000

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Nous avons pour objectif de montrer que la culture de la corruption a une influence négative sur la fiabilité des états financiers c'est-à-dire, malgré une relation significative (positive) entre la PRIME et CEIF, nous avons un OSF. Nous pouvons donc conclure que la culture de la corruption influence négativement les états financiers.

SECTION 2 : INFLUENCE DE LA PRESERVATION DES PRATIQUES DE LA CORRUPTION SUR LES NORMES COMPTABLES

Dans cette section, il sera question pour nous de montrer l'influence de la préservation de la corruption sur les normes comptables à travers les variables explicatives prises ainsi : ancienneté au travail (vep), les comptes reflètent l'image, fidèle (Ceif), recevoir une prime en contrepartie d'un service rendu (opcs), situation matrimoniale (SM), objet de scandale financier (osf).

2.1 VARIABLE CROISE AVEC OSF

Il sera question d'étudier l'influence de l'objet de scandale sur les différentes variables, et de vérifier si cet acte a un impact sur les normes comptables.

2.1.1 Test de la relation entre osf et vep

Nous allons étudier s'il existe une éventuelle liaison entre recevoir une prime en contrepartie d'un service rendu (opcs) et l'ancienneté au travail (vep) par un test de Khi2 et comparer l'intensité entre ces deux variables par le V de Cramer.

Tableau 9 : Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	10,403 ^a	2	,000
Rapport de vraisemblance	4,448	2	,003
Association linéaire par linéaire	,165	1	,000
Nombre d'observations valides	25		

Source : auteur

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Tableau 11 : Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal Phi	,237	,000
V de Cramer	,437	,000
Nombre d'observations valides	25	

Source :auteur

D'après les tableaux 10 et 11, il existe une relation entre la variable objet scandale financier et ancienneté au travail qui ; matérialisée (SM) ici par le Khi2 est significative à 0,05%. Mais cette relation est moyenne et s'explique par Vde Cramer (traduit de relation existante entre les deux variable) qui est égale ici à 0,437.

2.1.2 Test de la relation entre osf et sm

Nous allons étudier s'il existe une éventuelle liaison entre objet de scandale financier (osf) et la situation matrimoniale (SM) par un test de Khi2 et comparer l'intensité entre ces deux variables par le V de Cramer.

Tableau 10: Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	3,223 ^a	3	,000
Rapport de vraisemblance	3,090	3	,000
Association linéaire par linéaire	,209	1	,000
Nombre d'observations valides	25		

Source : auteur

Tableau 11: Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal Phi	,359	,000
V de Cramer	,559	,000
Nombre d'observations valides	25	

Source : auteur

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Il existe une relation entre la variable scandale financier et la situation matrimoniale qui est matérialisée ici par le Khi2 qui est significative à 0,05% ; mais cette relation est moyenne et s'explique par V de Cramer (Traduit de relation existante entre les deux variables) qui est égale ici à 0,559. Ce qui signifie que les chefs comptables des entreprises en situation de mariage et célibat sont plus corrompus contrairement à ceux divorcés.

2.1.3 Test de la relation entre osf et cnpo

Nous allons vérifier s'il existe une éventuelle liaison entre objet de scandale financier (osf) et nécessité de la corruption au sein de l'entreprise (cnpo) par un test de Khi2 et comparer l'intensité entre ces deux variables par le V de Cramer.

Tableau 12: Tests du Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	4,575 ^a	2	,000
Rapport de vraisemblance	6,613	2	,000
Association linéaire par linéaire	3,897	1	,000
Nombre d'observations valides	25		

Source : auteur

Tableau 13 : Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal		
Phi	,428	,000
V de Cramer	,428	,000
Nombre d'observations valides	25	

Source : auteur

Il existe une relation entre la variable osf et cnpo qui matérialisée ici par le Khi2 est significative à 0,05% mais cette relation est moyenne qui s'explique par V de Cramer (traduit de relation existante entre les deux variable) qui est égale ici à 0,428.

2.1.4 Test de la relation entre osf et fiscn

Nous allons vérifier s'il existe une éventuelle liaison entre objet de scandale financier (osf) et les feuilles de travail normalisées pour le contrôle normalisé par un test de Khi2 et comparer l'intensité entre ces deux variables par le V de Cramer.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Tableau 14 : Test de Khi-deux

	Valeur	Ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	,342 ^a	1	,000
Rapport de vraisemblance	,209	1	,000
Association linéaire par linéaire	,190	1	,000
Nombre d'observations valides	25		

Source : L'auteur

Tableau 15 : Mesures symétriques

	Valeur	Signification approximée
Nominal par Nominal Phi	,089	,000
V de Cramer	,089	,000
Nombre d'observations valides	25	

Source : L'auteur

Il existe une relation entre la variable OSF et FISCN qui est matérialisée ici par le Kh2 est significative à 0,05% ; mais cette relation est moyenne et s'explique par Vde Cramer (traduit de relation existante entre les deux variable) qui est égale ici à 0,089.

2.2 LA MATRICE DE CORRELATION ENTRE LES DIFFERENTES VARIABLES

Tableau 16 : Matrice de corrélation

	Osf	Fiscn	Cnpo	Sm	Vep
Osf	1,000	,089	,403	,093	-,083
Fiscn	,089	1,000	,395	,054	-,284
Cnpo	,403	,395	1,000	-,060	-,405
Sm	,093	,054	-,060	1,000	-,088
Vep	-,083	-,284	-,405	-,088	1,000

Source : auteur

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

2.2.1 Test de kaise-meyer-olkin : Test significativité des indicateurs de l'influence de la culture de la corruption sur la fiabilité des états financiers

Tableau 17: *Indice KMO et test de Bartletta*

Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		,539
	Khi-deux approximé	13,055
Test de sphéricité de Bartlett	Ddl	10
	Signification de Bartlett	,221

D'après la relation entre osf et $fscn=0,089$, plusieurs personnes ont répondu non. Mais malgré cela, il y a quand même une influence positive ; ce qui signifie l'existence des scandales financier dans ces entreprises où certains individus attestent n'avoir pas eu de scandale financier.

OSF et CNPO= 0,403 on se rend compte que 6 individus ont répondu non, 1 oui et 17 parfois. En conclusion, parfois la corruption est bien pour une organisation, ce qui traduit l'existence d'un scandale financier.

OSF ET Sm=0,093 au regard de nos résultats, ce n'est pas le fait qu'on soit marié ou qu'on soit célibataire qu'il n'ya pas de scandale financier. Nos résultats nous montrent que ce sont les individus divorcés qui sont le moins impliqués dans les scandales financiers. En somme, le statut matrimonial n'a pas d'influence sur les scandales financiers

OSF et VEP= -0,083. plus on a une grande ancienneté plus on néglige certains éléments en entreprise et ça ne traduit pas une baisse du scandale financier. En conclusion, il ya une faible corrélation négative entre ces deux variables.

Pour Kaiser=0,539, ce qui signifie que le model est bon pour les fins de prévisions. Ce résultat atteste qu'une analyse factorielle peut être réalisée.

En conclusion, la préservation des pratiques comptables a un effet négatif sur les normes comptables car on constate ici que dans tous les bas on a un scandale financier et le scandale financier traduit la négligence des normes comptables.

2.3. Recommandations

Nous rappelons que la corruption est un fléau social et dans ce sens elle influence négativement l'économie d'un pays. Il n'est plus à démontrer son impact négatif sur le tissu économique national et bien sur les entreprises locales. Dans l'une des définitions, elle est

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

considérée comme un détournement et une perversion des biens au profit du corrupteur. Tout au long de cette analyse des données, nous avons vu que la corruption peut provenir parfois du conflit ou du trafic d'influence hiérarchique, ou encore d'une manipulation des fonds par ceux qui sont chargés de les engager. Néanmoins, il est aussi vrai que nous avons eu des répondants qui ont présenté un visage optimiste, notamment 84% pensent qu'une entreprise peut fonctionner sans corruption et relever le tissu économique ; puisque ce n'est pas tout le monde qui accepte les pots de vins dans le cadre du travail. Tout ceci nous conduit à prescrire des recommandations.

➤ **Envers le gouvernement :**

Nous n'allons pas demander au gouvernement de créer une nouvelle institution pour lutter contre la corruption, car entre la CONAC, l'ANIF et même les audits internes, les entreprises ont des outils pour la combattre. Il faudrait juste que les personnes chargées fassent leur travail. L'on en appelle donc à la conscience professionnelle.

➤ **Envers les usagers**

La responsabilité des usagers ici est de mise car ils doivent éviter de mettre les agents en erreur ou dans des situations inconfortables. Il s'agit donc de la bonne foi de ces derniers.

➤ **Envers les agents**

- Chaque agent doit pouvoir faire son travail dans le respect des normes ; car lorsque cela n'est pas fait, l'on assiste à une chute ou à la privatisation des entreprises comme on l'a vécu dans le passé.
- De mettre en application le manuel de procédure comptable.

En définitive, il était question pour nous de tester nos hypothèses. A cet effet, nous pouvons affirmer que la culture de corruption influence négativement la qualité comptable des entreprises parapubliques au Cameroun.

CONCLUSION GENERALE

La comptabilité joue un rôle essentiel en termes d'allocation de ressources et croissance économique (Biddle et al., 2001 ; Piotroski et Wong, 2012), car elle établit un pont de communication entre les entreprises et le marché de capitaux. Bien qu'elle soit importante, elle est souvent bafouée par les gestionnaires et dirigeants au détriment de certains fléaux parmi lesquels la corruption, la fraude, etc. Le présent travail vise à comprendre le fonctionnement de la comptabilité dans les entreprises face au phénomène de corruption. Pour atteindre ce but, l'on s'est focalisé uniquement sur les entreprises parapubliques et publiques implantées au Cameroun. Nous avons donc, dans un premier temps, présenté les fondements théoriques de la culture de la corruption et de la qualité de la comptabilité afin d'apporter les éclaircissements sur les notions de comptabilité et de corruption. Il ressort donc que la notion de comptabilité est plurielle. En effet, parler de comptabilité diffère selon les pays et les contextes. On retrouve dans l'histoire égyptienne au 4^{ème} millénaire avant JESUS Chris des traces de la comptabilité. Les prémisses sur la comptabilité étaient en fait un suivi des entrées et sorties d'un compte que l'on a pu retrouver via des écritures sur de l'argile ou sur du papyrus. En fait, l'invention de la comptabilité a précédé celle de l'écriture. Les pays africains ont été colonisés à une époque où le plan comptable français est né et s'est développé ; on était dans l'une des faces les plus actives de la colonisation. L'idée française de normalisation s'est donc tout naturellement imposée, par référence au modèle français durant la période 1941-1960.

Pour ce qui est de la corruption, Mishra (2005) dira que la corruption est un phénomène faisant partie intégrante de la personne humaine qui est sensible aux pots-de-vin et a une tendance à bénéficier de sa situation professionnelle. C'est aussi le fait intentionnel, pour toute personne, d'offrir, de promettre ou d'octroyer un avantage pécuniaire indu, directement ou par des intermédiaires, à un agent public étranger, à son profil ou au profil d'un tiers, pour

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

que cet agent agisse ou s'abstienne d'agir dans l'exécution des fonctions officielles, en vue d'obtenir un marché ou un autre avantage indu dans le commerce international.

Dans la deuxième partie de notre recherche, il a été question d'évaluer empiriquement la relation entre la culture de la corruption et la qualité comptable dans les entreprises parapubliques. Le chapitre 3 nous a permis premièrement, de présenter les entreprises parapubliques au Cameroun. Deuxièmement, il nous a permis de présenter le cadre méthodologique de cette recherche ainsi que la méthode de collecte des données et les différents outils statistiques (SPSS) et un test de régression de Bartlett. Le chapitre 4 a donc été l'occasion de mettre en application cette méthodologie. Les résultats obtenus révèlent que la culture de corruption influence négativement la qualité comptable dans les entreprises parapubliques au Cameroun. En observant le tableau de la Matrice de corrélation ci-dessus, on constate qu'il existe une relation positive entre la OSF et CNPO. Ce qui signifie que lorsque la personne est corrompue, ils feront de leur possible pour que les comptes de l'entreprise reflètent l'image fidèle de l'entreprise, c'est-à-dire quand un individu est corrompu, forcément il est aussi corrupteur. Nous n'allons pas demander au gouvernement de créer une nouvelle institution pour lutter contre la corruption, car entre la CONAC, L'ANIF, et même les audits internes, les entreprises ont des outils pour combattre la corruption. Ainsi, il faudrait juste que les personnes chargées d'assurer la comptabilité fassent leur travail avec la conscience professionnelle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIE

Ali, A., Zhang, W., 2015, CEO tenure and earnings management, *Journal of Accounting and Economics* 59, 60-79.

ardhan, P. (1997). « Corruption and development: A review of issues ». *Journal of Economic Literature*, 35 (3): 1320-1346.

Ball, R., Kothari, S. P., Robin, A., 2000, The effect of international institutional factors on properties of accounting earnings. *Journal of Accounting and Economics* 29, 1-51.

Bampoky, B., Wade, M. E. B. (2017), Effets d'un usage d'erp sur les pratiques comptables normées dans le contexte de l'ohada. *Question (s) de management* (1): 61-76.

Chaney, P.K, Faccio, M., Parskey, D., 2011. The quality of accounting information in politically connected firms. *J. Account. Econ.* 51 (1), 58-76 ;

Charreaux G., Le gouvernement des entreprises : Corporate Governance, théories et faits, *Économica*, Paris, 1997.

Charreaux G., « La théorie positive de l'agence : lecture et relectures... » in G. Kœnig (coordinateur), *De nouvelles théories pour gérer l'entreprise du XXI^e siècle*, *Économica*, Paris.

Colasse B., *Comptabilité générale*, *Économica*, Paris, 1996.

Dagorn N. et al., (2013), « Peut-on faire mentir les chiffres ? L'embellissement des informations financières par la comptabilité d'intention », *Revue Française de Gestion*, N° 231, p. 87-101.

DASS, N., V., Xiao, S.C., 2017, Is there a local culture of corruption in the U.S.? Working Paper, available on the internet at <https://papers>

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

DOUANLA S. et al. (2019), « Les motivations de la gestion des résultats: Cas des entreprises Camerounaises», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit «Numero 9: Juin 2019 /vol4: numero 1» pp: 795-820

DUMAS G. (2017), « Gestion processuelle des résultats : une étude des dépenses de R&D des entreprises françaises cotées », Comptabilité - Contrôle – Audit 2017/2 (Tome 23)

Daniel Treinsman. (2000),The causes of corruption: a cross-national study.

David J.S. et Pesch H.L. (2013), "Fraud dynamics and controles in organizations", Accounting, Orgazations and Society, Issues 6-7, August-October, pp. 469-483

ELLE N. (2018), La Manipulation des nombres comptables dans les entreprises au Cameroun : motivations et stratégies des acteurs, Thèse de Doctorat PhD, Université de Douala

Evraert S. (2000), « Confiance et comptabilité », Article n°34, in ss. Ladir. De B. Colasse, Encyclopédie de Comptabilité, Contrôle de Gestion et Audit, Economica, Paris, pp. 461-471.

Etudes Euler Hermès - DFCG (2016), Fraudes : conséquences et enjeux pour les entreprises.

Feudjo, J. R. (2010), Harmonisation des normes africaines (ohada) et internationales (ias/ifrs): Une urgence ou une exigence? La Revue des Sciences de Gestion (5): 149-158.

FOTSO S. R. (2011), L'efficacité de la structure de contrôle des entreprises camerounaises, Thèse de Doctorat PhD, Université de Franche-Comté

Guy Djongoué, (2017),Qualité perçu de l'information et décisions des parties prenantes.

Jacquinet P. et al. (2011), « La diffusion de la fraude en entreprise : le cas de la collusion tacite », Annales des Mines-Gérer et comprendre, N° 104, p. 85-94.

Lederman, D., Loayza, N. V. et Soares, R. R. (2005), Accountability And Corruption: Political Institutions Matter. Economics and Politics, 17:1–35

Lefrancq S. (2009), « La comptabilité, la communication financière et la fraude : quelques éléments d'analyse du cas de la Société Générale », Comptabilité-Contrôle-Audit, Tome 15, p. 35-59.

Lefort M. (2014), « La fraude financière et comptable aujourd'hui », RfComptable, N° 416, p.11-14.

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

Lejeune G. (2003), « Lutter contre la fraude et la corruption implique un renforcement du contrôle interne », *Audit*, N° 164, Avril, p.14-15.

Le Maux J. et al. (2013), « De la fraude en gestion à la gestion de la fraude », *Revue Française de Gestion*, N° 231, p.73-85.

McNICHOLS M. F. ET STUBBEN S. (2018), “Research Design Issues in Studies Using Discretionary Accruals”, *Journal of Accounting, Finance and Business Studies*, Vol. 54, Issue 2, P. 227-246.

MINKO G. (2016b), « Les manipulations des nombres comptables dans les entreprises : une étude des cas au Cameroun », in 1ère Journée d'études africaines en comptabilité et contrôle, du 13 au 15 Décembre 2016 à Dakar-Sénégal.

Ngantchou, A. (2008), «Recentrage du cadre comptable, durcissement de l'environnement fiscal et persistance de la gestion des données comptables: une étude du comportement des petites et moyennes entreprises camerounaises», *Comptabilité-Contrôle et Audit*, pp 1-26.

NgaNga F, (2019), « Le système comptable révisé à la convergence à l'épreuve des transparences des entreprises : une étude exploratoire en contexte Camerounais »

Ngongang, D. &Kadouamai, S. (2008),«Mutation comptable OCAM/OHADA et facteurs déterminants du changement dans les entreprises camerounaises»,

OHADA (2017a), « Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière », *Journal Officiel*, Secrétariat permanent, Yaoundé, Cameroun.

OHADA (2017b), « Système Comptable OHADA », *Journal Officiel*, Secrétariat permanent, Yaoundé, Cameroun.

OHADA (2017a), « Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière », *Journal Officiel*, Secrétariat permanent, Yaoundé, Cameroun.

Philippe Danjou, (2013), Une mise au point concernant les international Financial reportingStandart (NormesIfrs).

SAHA. S. C. (2019), « La détection de la manipulation des chiffres comptables : quelle est la pertinence du concept de « résultat psychologique » en contexte camerounais ? », *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit* « Volume 4 : numéro 2», pp : 861 – 891

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

SAHA S. C. et NDJETCHEU L. (2020), «Les entreprises implantées au Cameroun manipulent-elles leurs résultats pour éviter de publier les petites pertes ? », *Research Journal of Finance and Accounting*, Vol. 11, N° 2, P. 51-69.

SCLLAMI M. et Adjaoud F. (2010), « La gestion réel des résultats : le cas des entreprises françaises »

Serge Christian S, Louis N. (2020), *Les Entreprises Implantées au Cameroun Manipulent-ils Leurs Résultats Pour Eviter de Publier les Petites Pertes ?*

SIMO B. (2013), « Contribution à l’analyse des déterminants de la gestion des données comptables : une étude dans le contexte de la PME camerounaise » Thèse de Doctorat en comptabilité Contrôle et Audit, Université de Dschang, 296p

Stolowy, H. et Breton, G. (2003), « La gestion des données comptables : une revue de la littérature », *Comptabilité – Contrôle – Audit*. 9 (1): 125-152.

STUBBEN S. R (2010), “Discretionary Revenues as a Measure of Earnings Management”, *The Accounting Review*, Vol. 85, No. 2, pp. 695–717.

Tort, E. (2003), *Organisation et management des systèmes comptables*. Dunod.**Watts R.L. et Zimmerman J.L.**, *Positive Accounting Theory*, Prentice-Hall, 1986.

ANNEXES

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix –Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
D'EBOLWA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace –Work –Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

UNIVERSITY OF YAOUNDÉ I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'
TRAINING COLLEGE
OF EBOLWA

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Monsieur/Madame,

C'est avec plaisir que nous nous rapprochons de votre établissement pour vous soumettre ce questionnaire. Dans le cadre de l'obtention de notre diplôme de DIPET II à l'ENSET D'Ebolawa, nous menons une étude sur **CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : CAS DES ENTREPRISES PARAPUBLIQUES AU CAMEROUN**. À cet effet, je sollicite votre participation pour répondre à un court questionnaire écrit et adressé à la Direction Générale. Tenu par l'éthique académique, Les informations ne sont recueillies qu'à des fins de recherche et ne pourront d'aucune façon être communiquées à qui que ce soit. Vous pouvez donc être assuré de l'entière confidentialité.

Nous vous remercions d'avance d'avoir accepté de faire avancer la recherche par votre entière et franche collaboration.

NUMERO DU QUESTIONNAIRE		_ _
CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES		
01	Quel est votre tranche d'âge ? 1= 30-35ans , 2=36-45ans 3=45ans et plus	_
02	SEXE 1=Féminin 2=Masculin	_
03	1=LICENCE 2=MASTER 3=DOCTORAT	_
04	Statut matrimonial	_

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

1= Marié 2= Divorcé 3= Célibataire 4=Veuf/veuve		
NOTION DE CORRUPTION		
05	Avez-vous déjà entendu parler de corruption au sein de votre organisation? 1-Oui 2-Non	_
06	Pensez-vous que la corruption est nécessaire pour une organisation ? 1-Oui 2-Non	_
07	Est-ce qu'il existe une relation entre le service comptabilité et les différents services dans votre organisation ? 1-oui 2-non	
08	Pensez-vous que la corruption est nécessaire pour une entreprise ? 1-Oui 2-Non	_
09	Votre entreprise a-t-elle déjà fait l'objet d'un scandale financier ? 1-Oui 2-Non	
10	Avez-vous déjà reçu une prime en contrepartie d'un service rendu ? 1-Oui 2-Non	
11	Avez-vous déjà donné une prime en contrepartie d'un service ? 1-Oui 2-Non	
12	NOTION DE QUALITE COMPTABLE	
13	Disposez-vous d'un manuel procédure comptable au sein de votre entreprise? 1-Oui 2-Non	_
14	Pense –vous que les comptes de votre entreprise reflète l'image fidèle ? 1-Oui 2-Non	_
15	Votre entreprise utilise-t-elle des feuilles de travail spécialisées pour le contrôle normalisé ? 1-Oui 2-Non	_

TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT	ii
SOMMAIRE	iii
DEDICACE.....	iv
REMERCIEMENTS.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	vii
LISTE DES ABREVIATIONS.....	viii
RESUME.....	ix
INTRODUCTION GENERALE.....	1
1- Contexte et problématique	1
2- Objectifs poursuivis.....	4
3- Hypothèses	4
4- Méthodologie	4
5- Revue de la littérature.....	5
6- Plan de l'étude	6
PARTIE I : FONDEMENT THEORIQUE SUR LA CULTURE DE LA CORRUPTION ET A LAQUALITE COMPTABLE,	7
CHAPITRE I : CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : CADRE THEORIQUE	8
SECTION 1 : DEBATS THEORIQUES SUR LA CULTURE DE LA CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE.....	8
1.1 FACTEURS EXPLICATIFS DE LA QUALITE COMPTABLE	8
1.1.1 Critères de la qualité comptable	8
1.1.2. Rôles de la qualité comptable	9
1.1.3. Mesure de la qualité comptable.....	10
1.1.4. Les concepts de l'information comptable et financière dans le système de gestion.....	11

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

1.2. MECANISMES A L'ORIGINE DE LA CORRUPTION	13
1.2.4. Les bénéfices attendus	16
1.3 CULTURE ET MESURE DE LA CORRUPTION	16
1.3.1 Culture de la corruption sous l'angle théorique	16
1.3.2 Mesure de la corruption	18
SECTION 2 : LIENS THEORIQUES ENTRE CULTURE DE LA CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE	20
2.1. FONDEMENTS THEORIQUES DE LA CORRUPTION	20
2.1.1. La théorie de l'agence	20
2.1.2. La théorie positive de la comptabilité	22
CHAPITRE II : CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : ETAT DES LIEUX AU CAMEROUN	25
SECTION 1 CADRE REGLEMENTAIRE DE LA NORME COMPTABLE OHADA AU CAMEROUN	25
1.1. CADRE REGLEMENTAIRE REGISSANT LES NORMES COMPTABLES AU SEIN DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARAPUBLIQUES AU CAMEROUN	25
1.1.1 La loi n°2017/010 du 12juillet2017 portant statut général des établissements publics 26	
1.1.2. Les dispositions légales OHADA et la loi n°99/16	26
1.2. LA COMPTABILITE COMME OUTIL DE GESTION ET DECONTROLE	27
1.2.1. Les prérequis de la mise en place d'une comptabilité efficace dans une entreprise	27
1.2.2. Les principales fonctions de la comptabilité	28
SECTION 2 : PERCEPTION GENRALE DU PHENOMENE DE CORRUPTION	30
2.1. MESURES PRISES PAR L'ETAT POUR LUTTER CONTRE LA CORRUPTION	30
2.1.1 .Le Contrôle Supérieur de l'Etat (CONSUPE)	30
2.1.2 La chambre des comptes	32
2.1.4.Le Tribunal criminel spécial (TCS)	33
2.1.5. Agence nationale d'investigation financière (ANIF)	34
2.2.1. Résultat des mesures prises par l'Etat au niveau des entreprises publiques et parapubliques	35
2.2.2. Indice de perception de la corruption selon Transparency International	36
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE EMPIRIQUE DE LA RELATION ENTRE LA CULTURE DE LA CORRUPTION ET LA QUALITE COMPTABLE	40
CHAPITRE III : CADRE D'ANALYSE ET METHODOLOGIE DE L'ETUDE	41
SECTION 1 : GENERALITE SUR L'ENTREPRISE PARAPUBLIQUE ET POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE	41
1.1 GENERALITE SUR L'ENTREPRISE PARAPUBLIQUE	41
1.1.1. Présentation de l'entreprise parapublique	41

CULTURE DE LA CORRUPTION ET QUALITE COMPTABLE : cas des entreprises parapubliques au Cameroun

1.2.1 Le positivisme	43
1.2.2 Le constructivisme.....	43
1.2.3 L'interprétativisme.....	44
SECTION 2 : METHODE DE COLLECTE DES DONNEES	44
2.1 CHOIX DE LA METHODE	45
2.1.3 Collecte des données.....	46
2.2 LES OUTILS STATISTIQUES D'ANALYSE DES DONNEES.....	47
CHAPITRE IV : RESULTATS, DISCUSSIONS ET IMPLICATIONS MANAGERIALES	50
SECTION I : INFLUENCE DE LA CORRUPTION SUR LA FIABILITE DES ETATS FINANCIERS	50
1.1 VARIABLE CROISE AVEC PRIME.....	50
1.1.1 Relation entre prime et ceif	50
1.2 TEST GLOBAL DE L'INFLUENCE DE LA CULTURE DE LA CORRUPTION SUR LA FIABILITE DES ETATS FINANCIERS	52
1.2.1 La matrice de corrélation entre les différentes variables	53
SECTION 2 : INFLUENCE DE LA PRESERVATION DES PRATIQUES DE LA CORRUPTION SUR LES NORMES COMPTABLES.....	54
2.1 VARIABLE CROISE AVEC OSF.....	54
2.1.2 Test de la relation entre osf et sm.....	55
2.1.4 Test de la relation entre osf et fiscn	56
2.2.1 Test de kaise-meyer-olkin : Test significativité des indicateurs de l'influence de la culture de la corruption sur la fiabilité des états financiers	58
2.3. Recommandations	58
TABLE DES MATIERES	59